

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2357 - 4 octobre 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

**Faute de s'attaquer
à la bourgeoisie**

**Hollande fait
la guerre aux
travailleurs
et aux Roms**

P. 3-5

**11 octobre
à PARIS**

Meeting de
Lutte Ouvrière
**Nathalie
Arthaud
Jean-Pierre
Mercier**

**Sécurité
sociale**

Un budget
aux dépens
des assurés

P. 7



Travail du dimanche
**Le patronat veut
des salariés à sa disposition**

P. 4

SOMMAIRE

Leur société

- p 4 ■ Travail du dimanche
- p 5 ■ La propagande anti-Roms de Valls
 - Beauvais : des migrants à la rue
- p 6 ■ Retraites ; la loi antiouvrière au Parlement
 - Hollande de retour à Florange : les emplois, eux, ont disparu
 - Chômage : derrière le miracle, les trucages...
 - Le 12 octobre avec les victimes de l'amiante
- p 7 ■ Sécurité sociale : un projet de budget aux dépens des assurés
 - « Garantie jeune »
- p 11 ■ Intégration scolaire des enfants handicapés
 - Budget 2014 : des vitamines pour l'agroalimentaire
 - Gare de triage de Drancy ; non aux wagons toxiques
 - Assez de gaz cet hiver ?
- p 16 ■ La Cour des comptes à l'assaut des finances des collectivités
 - Immigrés clandestins et marchands de canons
 - Un tribunal d'exception pour les sans-papiers au sein de l'aéroport
 - Guadeloupe : mobilisation contre un nouveau procès colonial

Dans le monde

- p 8-9 ■ Iran-États-Unis : des intrigues militaires aux grandes manœuvres diplomatiques
 - États-Unis : « coupure » générale sur le dos de la population
 - Grèce : après l'arrestation des députés, l'extrême droite toujours fertile
 - Italie : pendant la crise politique, la guerre contre les travailleurs continue
 - Autriche : élections du 29 septembre
- p 10 ■ Mali : les affrontements et les attentats continuent
 - Portugal : la politique d'austérité désavouée
 - Réfugiés syriens ; la France aux abonnés absents
 - 150 000 emplois en moins chez Siemens

Dans les entreprises

- p 12 ■ PSA
 - Heuliez
- p 13 ■ Kem One
 - Famar Lyon - Saint-Genis
 - Vencorex - Pont-de-Claix
- p 14 ■ Crédit Agricole
 - Hôtel Pask-Hyatt Paris
 - Plateforme téléphonique Pôle emploi
 - Annecy
- p 15 ■ Continental
 - Goodyear Amiens
 - Accident de Brétigny

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Samedi 5 octobre

LILLE

de 15 h à minuit

Espace Concorde, quartier Cousinerie, rue Carpeaux

à Villeneuve-d'Ascq

À 19 h, allocution de Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte Ouvrière

RENNES

de 15 h à minuit

Carrefour 18, 7, rue d'Espagne (métro Henri-Fréville)

À 18 h, allocution de Jean-Pierre Mercier, porte-parole de Lutte Ouvrière

REIMS

à partir de 15 h

Salle Rossini (devant le centre commercial Courlancy)

ORLÉANS

de 14 h 30 à minuit

Salle Eiffel, 15, rue de la Tour-Neuve

Samedi

12 octobre

BORDEAUX

de 11 h 30 à 19 h

Salle Son-Tay, quartier Belcier

BESANÇON

à partir de 16 h

Centre culturel de Serre-les-Sapins, rue de Nozières

À 18 h 30, allocution de Jean-Pierre Mercier, porte-parole de Lutte Ouvrière

MANTES-LA-JOLIE

à partir de 18 h 30

Salle des Îles, allée des Îles-Éric-Tabarly (près du Parc des expositions)

À 19 h 30, allocution de Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte Ouvrière



Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233

75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Éditorial

des bulletins d'entreprise
du 30 septembre

Faute de combattre la bourgeoisie, Hollande fait la guerre aux travailleurs et aux Roms

Il y a 5 millions de femmes et d'hommes privés d'emploi, 3,5 millions de mal-logés, 8 millions de pauvres, dont bien des salariés incapables de joindre les deux bouts à cause des salaires de misère. Et qu'est-ce qui fait réagir le monde politique ? Le « problème rom » !

« Ils ne veulent pas s'intégrer », prétend Valls, ministre de l'Intérieur. Mais comment pourraient-ils le faire quand ils ne savent où s'installer, quand ils sont condamnés à vivre sur des terrains désaffectés, sans eau, coincés entre deux voies rapides ? Comment peuvent-ils scolariser leurs enfants quand ils sont chassés tous les trois mois et forcés d'errer de bidonville en bidonville ?

Prétendre que la présence de 17 000 Roms – nombre stable depuis dix ans – est un problème insoluble, pour un pays de 65 millions d'habitants, est écoeurant. Les mêmes politiciens qui reprochent aux Roms de vivre de mendicité et de trafics leur ont interdit de gagner leur vie dignement, en travaillant.

En 2007, lorsque la Bulgarie et la Roumanie ont rejoint l'Union européenne, les habitants de ces pays ont fait l'objet de lois d'exception. À l'inverse des autres ressortissants de l'UE, ils ont été interdits de travail, sauf à s'inscrire dans une liste de métiers bien particuliers et à demander des dérogations. Alors oui, par la force des choses, les Roms n'ont pas le même mode de vie que les autres !

Rappelons-nous comment ont été traités les millions de travailleurs algériens et marocains, alors même que le patronat était allé les chercher, ratissant les campagnes d'Afrique du Nord pour transformer ces jeunes paysans en chair à exploiter. Intégrés, ils l'étaient, et ô combien. Sans eux, les chaînes de montage des usines d'automobiles n'auraient pas tourné, les barrages, les routes et les logements n'auraient pas été construits. Ils ont été à la base de la prospérité économique. Et pourtant, comment ont-ils été traités ?

Combien d'entre eux ont dû dormir pendant des mois sur des sacs de ciment, avant de se trouver un lit dans un dortoir sordide ? Les bidonvilles des années 1950 et 1960, à Nanterre et ailleurs, n'étaient pas roms : c'étaient des bidonvilles de travailleurs. Voilà le sort que la société capitaliste réserve aux exploités.

La différence avec les années 1950, 1960 et 1970,

c'est qu'aujourd'hui les Roms n'ont même pas le droit de se faire exploiter puisqu'ils n'ont pas de travail. Leur seul crime est d'être des pauvres parmi les pauvres et, dans cette société capitaliste, cela ne pardonne pas.

Depuis qu'il est ministre de l'Intérieur, Valls a multiplié les expulsions de camps roms et les reconduites à la frontière, ajoutant l'acharnement policier au dénuement. Aujourd'hui, il accorde ses mots avec ses actes.

Le Parti socialiste est, depuis longtemps, aussi dévoué à la bourgeoisie que l'est la droite. Mais il mettait un point d'honneur à enrober sa politique antiouvrière et antipauvre d'un langage vaguement teinté d'humanisme et de tolérance. Les propos de Valls, soutenus par la plupart des dirigeants du PS et par Hollande, montrent que même sur ce terrain, plus rien ne les distingue de la droite ni même... de l'extrême droite.

En faisant des Roms un « problème », Valls fouille dans les mêmes poubelles que Le Pen, comme Sarkozy et tant d'autres hommes de droite l'ont fait avant lui. Il renforce le Front national, ajoute aux fantasmes sur « l'invasion rom ».

Valls veut chasser les Roms, pour ne pas « ajouter de la misère à la misère ». Mais on peut et on doit avoir l'objectif de combattre la misère, de combattre le chômage, de régler le manque de logements. Le Parti socialiste y a renoncé.

Les dirigeants du PS ont pour politique de servir les riches. Ils se prosternent devant la bourgeoisie, devant son mode de vie, devant ses yachts, ses millésimes, ses châteaux. Alors que c'est justement l'oisiveté, le vol à grande échelle et le parasitisme de la bourgeoisie qui plongent le reste de la société dans les privations et bloquent tout progrès de la civilisation.

Dans cette société d'exploitation, même ceux qui sont à la base de la création des richesses, les travailleurs, sont exclus de l'accès au progrès et au mieux-vivre. Les travailleurs transformés en chômeurs, les sans-abri, les Roms, tous les parias de la société capitaliste le sont à plus forte raison.

Ce n'est pas eux qu'il faut chasser, mais la bourgeoisie, les parasites irresponsables qui privent la société de son humanité.

Voir aussi page 5

Réunions publiques

**« Contre la bourgeoisie
et ses serviteurs politiques,
faire entendre le camp des travailleurs »**

Paris

avec Nathalie ARTHAUD
et Jean-Pierre MERCIER

Vendredi 11 octobre à 20 h 30

Palais de la Mutualité
24, rue Saint-Victor – Paris 5°
métro Maubert-Mutualité

Entrée libre



Maubeuge

Avec Nathalie ARTHAUD

**Mercredi
16 octobre à 19 h**

Salle des fêtes de Douzies,
rue Victor-Hugo

Thionville

Avec Jean-Pierre MERCIER

**Samedi 26 octobre
à 16 h**

Salle du Manège
5, rue du Manège

• Travail du dimanche

Le patronat veut des salariés à sa disposition

Dimanche 29 octobre, quinze magasins Leroy-Merlin et Castorama ont ouvert, malgré l'interdiction qui leur en avait été faite par le tribunal de commerce de Bobigny. Ils voulaient amener le gouvernement à remettre sur la table la question du travail du dimanche. Le patronat voudrait pouvoir l'imposer à sa guise, comme il voudrait supprimer tout ce qui existe encore de réglementations qui limitent sa « liberté » d'exploiter sans entrave.

Ces exigences patronales ne sont pas nouvelles : sous prétexte de développement de la consommation des ménages et des loisirs, il obtenait déjà dans les années 1970 l'ouverture le dimanche des magasins d'ameublement et de jardinage. Par la suite, de nombreuses dérogations ont été instituées. La dernière datant de 2009 aboutit, entre autres, à ce que dans les « zones touristiques », le travail du dimanche puisse se généraliser et devenir obligatoire pour les salariés des magasins concernés. Mais l'enjeu réel va bien au-delà du besoin des clients, qui d'ailleurs, pour la plupart salariés, se rendraient davantage dans

ces magasins si leurs horaires de travail, de transport, etc., le leur permettaient.

L'enjeu réel, c'est la remise en cause d'un acquis rendant obligatoire un jour de repos hebdomadaire pour tous les salariés et qui, dans les secteurs où le travail du dimanche est indispensable, comme la santé, la sécurité, etc., donne lieu à des jours de repos compensatoires.

On a montré à la télévision des salariés, mobilisés dans le collectif « les Bricoleurs du dimanche », protester eux aussi, disant qu'on les empêchait de travailler et de gagner leur vie. Ils ont expliqué que chaque dimanche travaillé leur



Des salariés d'un supermarché.

rapportait environ 100 euros net de plus et que c'était un complément indispensable pour payer leurs charges, etc. Quant aux étudiants, qui seraient assez nombreux à travailler dans ces magasins le week-end, on les priverait de revenus nécessaires à la poursuite de leurs études.

Mais même l'argumentation de ces salariés, dont on ne sait pas s'ils représentent réellement l'opinion de la majorité d'entre eux, ne prouve qu'une chose : les salaires actuels sont insuffisants pour faire vivre sa famille, pour subventionner les études des enfants, etc. La plupart des salariés de ces magasins, souvent des mères de famille, préféreraient sans aucun doute être près de leurs proches et avoir des loisirs, eux aussi, le dimanche. Mais, n'ayant pas de revenus suffisants, ils sont contraints de sacrifier ce jour de repos.

Et c'est le monde à l'envers, un comble, d'entendre les représentants du patronat s'indigner qu'on « empêche » des salariés de travailler. Car qui est responsable du chômage et de la misère, aujourd'hui ? Qui licencie à tour de bras ? Et qui ne cesse de diminuer le salaire réel des travailleurs pour accroître les profits, sinon le grand patronat ? Aujourd'hui, il met en avant des salariés « volontaires ». Mais demain, si la loi ouvrait une nouvelle brèche, la crise aidant, il pourra imposer le travail du dimanche ou de nuit à tous.

Il y aurait d'autres moyens de répondre au prétendu paradoxe que mettent en avant les patrons et certains dirigeants politiques, expliquant que nombre d'acheteurs ne sont pas libres de faire leurs achats en semaine. Ce serait de réduire les horaires de l'ensemble des salariés de façon

à laisser à tous une marge de loisir et de disponibilité, sans réduire les salaires et en permettant à chacun de disposer d'un pouvoir d'achat suffisant.

Pierre MERLET

Les salariés qui travaillent déjà le dimanche

Le repos du dimanche est obligatoire selon le Code du travail, qui prévoit cependant de nombreuses dérogations, permanentes ou temporaires. De ce fait, en 2011, d'après une étude de la Dares, 29 % des salariés français au total ont travaillé le dimanche, et pas seulement dans les hôpitaux ou les transports puisqu'un salarié de l'industrie sur cinq aurait été amené à le faire occasionnellement ou régulièrement. Cette part aurait atteint jusqu'à 37 % dans la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac, 31 % dans la cokéfaction et le raffinage, 30 % dans la métallurgie, les industries extractrices, l'énergie, l'eau, la gestion des déchets et la dépollution.

Dans la plupart des secteurs, le travail du dimanche, comme le travail de nuit d'ailleurs, n'est pas indispensable. Il ne l'est que pour les patrons, pour qui la main-d'œuvre et leurs investissements (stocks, machines, locaux) doivent être utilisés au maximum et aux yeux de qui repos et loisirs des salariés sont une perte de rentabilité.

P.M.



Le gouvernement dit d'avance amen aux patrons

Vendredi 28 septembre, sur BFM-TV, Pierre Gattaz, nouveau président du Medef, a pris de grands airs de défenseur des salariés, promettant qu'il ferait pression pour obtenir une modification de la loi sur le travail du dimanche. Dès le lundi suivant, le

gouvernement Ayrault annonçait l'ouverture d'une discussion sur le sujet entre syndicats de salariés et patrons.

Il a confié une « mission » sur la question à Jean-Paul Bailly, l'ancien PDG de La Poste, qui avait déjà planché sur le sujet pour Sarkozy en

2007. Le choix de ce patron, qui a engagé La Poste dans des restructurations qui aggravent l'exploitation des postiers et qui est responsable de 80 000 suppressions d'emplois en dix ans, est tout un programme ! Sapin, ministre du Travail, a beau défendre le

« principe » du repos dominical, c'est bien vers la voie de nouvelles dérogations et du démantèlement que la « mission » conduit.

Le gouvernement va, encore une fois, dans la direction souhaitée par le patronat. P.M.

Salariés contre le travail du dimanche

Dans sa campagne pour l'ouverture des magasins le dimanche, le patronat ne s'est pas gêné pour utiliser l'image de salariés réclamant de travailler le dimanche afin d'arrondir les fins de mois. Mais ce que la presse relaye moins, c'est comment le patronat de la grande distribution fait pression sur les salariés pour leur imposer de travailler le dimanche. Bien

souvent, des travailleurs ont dû lutter pour imposer que le travail du dimanche reste au volontariat, et l'on sait que la limite entre volontariat et obligation est de plus en plus ténue dans ces entreprises où les salaires sont bas, les contrats précaires légion et les pressions continuelles.

Ainsi durant deux années, entre 2009 et octobre 2011, des caissières du

supermarché ED-Dia d'Albertville ont lutté contre leur direction qui voulait les forcer à travailler le dimanche. Pendant 102 dimanches elles ont tenu un piquet de grève devant le supermarché où elles travaillaient la semaine, avant finalement d'imposer que leur direction cesse de leur imposer ce travail du dimanche. À Perpignan, en 2011, Auchan avait voulu

ouvrir plusieurs dimanches en été sans même respecter les procédures légales. C'est l'action des syndicats qui avait empêché le patron de faire ce que bon lui semblait en toute illégalité.

Quand les travailleurs se défendent, ils n'ont pas seulement affaire à des patrons sans scrupule, mais aussi aux campagnes de médias complaisants.

Marion AJAR

• La propagande anti-Roms de Valls

Un flot de mensonges et de démagogie

Manuel Valls persiste et signe dans sa croisade contre les Roms. Il a déclaré sur BFM TV que « les évacuations [de bidonvilles] se poursuivront. Ces démantèlements sont un impératif, notamment pour lutter contre les phénomènes délinquants et mafieux, les trafics, l'exploitation de la misère qui s'y greffent ».

Fort du soutien d'une partie de sa majorité qui, de Vaillant, ancien ministre de l'Intérieur socialiste, à Gérard Collomb, maire de Lyon, ont signé une tribune pour abonder dans son

sens, il continue à faire l'amalgame scélérat entre pauvreté et délinquance et à cautionner les préjugés racistes. Il prétend que les Roms ne peuvent pas s'intégrer en France, mais feint d'ignorer qu'une grande partie d'entre eux sont complètement intégrés, ont acquis pour certains la nationalité française et ce depuis bien longtemps.

Les Roms qui arrivent en France depuis environ vingt ans fuient maintenant les pays de l'Est européen, du fait de la situation économique mais aussi parce qu'ils connaissent une montée de l'extrême droite. Partout, en Roumanie, en Hongrie, en Serbie, la situation des

Roms s'est détériorée avec la crise et ce sont ces gens poussés par la misère qui arrivent, démunis de tout. Leur nombre en France est pourtant faible par rapport aux autres pays européens. Le pays compterait 394 campements totalisant environ 17 000 personnes, dont 4 300 enfants.

C'est surtout l'accueil qui leur est réservé qui les empêche de s'intégrer véritablement, tout d'abord en se trouvant un travail. Comme tous les ressortissants roumains ou bulgares, les Roms ne peuvent avoir accès qu'à 291 métiers bien spécifiques, et il faut encore que le patron acquitte une

taxe de plus de 800 euros pour pouvoir les embaucher. C'est un frein indiscutable, mais cela l'est encore plus lorsque le ressortissant ne peut pas produire d'adresse. Cette loi particulière devrait prendre fin en 2014, mais l'aggravation du chômage ne permettra guère aux Roms d'en bénéficier. Or, disposer d'un travail régulier, et donc d'un salaire, constitue un élément décisif pour l'intégration.

La situation des Roms n'a donc cessé de se dégrader et l'arrivée de la gauche au pouvoir n'a rien changé. D'après Amnesty International, durant le premier semestre 2013,

10 000 personnes ont été évacuées de leurs campements de fortune. Il n'est pas rare que, dans une même année, des familles soient expulsées plusieurs fois. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que deux tiers des enfants ne soient pas scolarisés et que ceux qui le sont subissent de fréquentes interruptions. Comment s'intégrer dans ces conditions?

Manuel Valls n'ignore rien de tout cela, mais estime plus profitable de cultiver des préjugés crasseux, quitte à apporter ainsi sa pierre à la consolidation de l'extrême droite.

Aline URBAIN

Mais que fait la police ?

Valls ne cesse de répéter que les Roms ne peuvent s'intégrer car leurs « modes de vie sont extrêmement différents des nôtres ».

La petite clique des milliardaires et des politiciens gravitant autour d'eux auraient-ils donc le même mode de vie que « le nôtre » ? Contrairement à l'ensemble de la population, ces ultra-riches ne sont pas fixés à leur travail ni à leur logement. Ils mènent une vie nomade, allant de palace en palace, où le prix des chambres peut atteindre 10 000 euros la nuit, de voyage en yacht à des séjours sur

une île privée. Eux aussi vivent en communauté, repliés avec des gens de leur monde dans des « ghettos » de riches que les logements sociaux ne viennent pas polluer.

Ces gens-là sont oisifs, inutiles, quand ils ne sont pas nuisibles en détournant à leur profit exclusif les richesses produites par les travailleurs. Mais Valls ne parle pas de les expulser. Comme ses compères au gouvernement, il s'aplatit devant les puissances de l'argent et n'est dur qu'avec les pauvres.

M.L.

Programmes d'insertion : on coupe les vivres

Accueillir 17 000 personnes serait largement à la portée d'un État comme la France, mais le gouvernement préfère laisser la responsabilité de la résorption des campements aux communes. De nombreuses villes de Seine-Saint-Denis, qui comptent 7 500 Roms sur un total de 11 700 migrants en Ile-de-France, se sont ainsi lancées dans la création de villages d'insertion. Ces villages, même s'ils ne font pas l'unanimité auprès des associations de Roms, ont permis à une

minorité de migrants de trouver un travail puis un logement.

Seulement, les aides de l'État ne cessent de diminuer. Les villes de Saint-Ouen et d'Aubervilliers ont vu ces aides carrément supprimées. Des menaces pèsent sur les villages de Saint-Denis. C'était sans doute une goutte d'eau, mais c'était encore trop pour le gouvernement, que cela n'empêchera pas de prétendre que les Roms « n'ont pas vocation l'insertion » en France.

A.U.

• Beauvais (Oise)

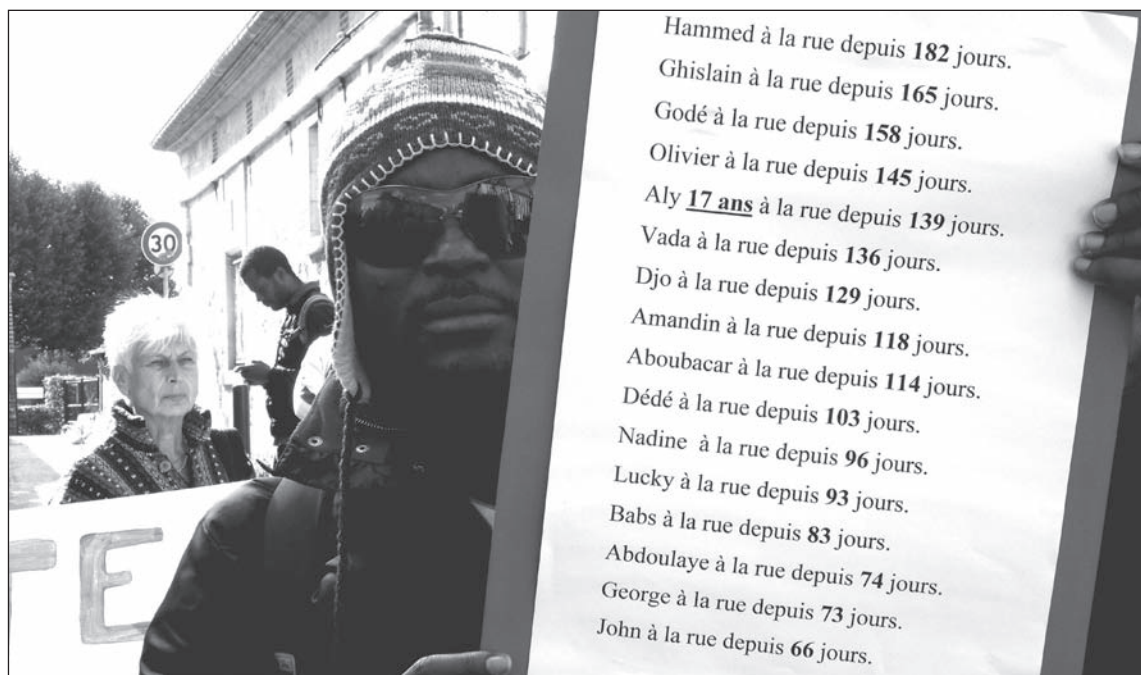
Des migrants à la rue

Mercredi 18 septembre, le comité Solidarité migrants de Beauvais organisait un rassemblement devant la préfecture de l'Oise pour dénoncer les conditions d'existence des migrants.

Depuis le mois d'avril dernier, 96 personnes, venues du Congo, d'Angola, du Kosovo, de Russie, de Chine, d'Arménie, ont séjourné plus ou moins longtemps dans la rue. Certains n'ont eu aucun hébergement depuis six mois. Une femme est restée sans abri pendant 26 jours avec ses enfants. À ce jour, 46 personnes errent encore dans les rues de Beauvais. Parmi elles, deux bébés et leurs mères, et plusieurs enfants en bas âge.

En semaine, ils peuvent avoir accès à des repas chauds et à des douches, grâce aux organisations caritatives locales, mais pas le week-end puisque celles-ci sont fermées.

Ce que demandent ces familles, c'est simplement un toit, même provisoire. Ce qui est loin d'être impossible à Beauvais, les anciens locaux de l'Opac étant vides, de même que ceux de l'ancien commissariat. Au lieu de cela, au nom d'un arrêté municipal pris par la maire UMP de Beauvais interdisant le « camping sauvage », la police harcèle les demandeurs d'asile et les fait décamper de chaque endroit où ils arrivent à se poser. Quant au conseil général socialiste,



il ne lève pas le petit doigt, ignorant son obligation légale de protection de la petite enfance. La préfecture se contente, elle, d'envisager une solution « rapide » pour les femmes et les enfants.

Une famille arménienne

est menacée d'expulsion depuis le mois d'avril. À ses enfants, scolarisés à l'école maternelle Jean-Moulin, la mairie vient de supprimer la cantine gratuite qu'elle leur avait pourtant accordée jusqu'en juin dernier.

Cela se passe dans un pays qui prétend ne pas pouvoir « accueillir toute la misère du monde », mais où les 500 premières fortunes professionnelles se sont accrues de 25 % depuis un an.

Correspondant LO

• Retraites

La loi antiouvrière au Parlement

À partir du lundi 7 octobre, l'Assemblée nationale va examiner le nouveau projet de loi sur les retraites décidé par le gouvernement Hollande-Ayrault. Non seulement ce projet ne revient pas sur l'âge des départs à 62 et 67 ans instaurés en 2010 par Sarkozy, mais la durée de cotisation exigée pour avoir une pension de retraite à taux plein passerait progressivement de 41,5 années à 43 années.

Cela signifie pour des millions de travailleurs âgés de devoir vivre, entre leur perte d'activité salariale et leur droit à la retraite, avec des minimums sociaux ou même avec rien, avant de toucher, une fois à la retraite, des pensions amputées.

À cet ensemble de reculs voulus par le gouvernement s'est ajouté un autre mauvais coup, qui lui permettra de prendre 1,5 milliard dans les poches des quinze millions de retraités. Il s'agit du report de six mois de la revalorisation annuelle des pensions, repoussée du 1^{er} avril au 1^{er} octobre. Seule limite, cette mesure ne sera peut-être pas appliquée à ceux qui sont sous le seuil de pauvreté, de 964 euros par

mois!

Quant aux députés de l'UMP, ils préparent déjà la prochaine réforme des retraites dont ils rêvent. D'après eux, c'est 44 années de cotisations qu'il faudrait exiger pour donner droit à la retraite à taux plein, avec un âge de départ qui ne pourra être au-dessous de 65 ans!

Après la journée de grève et de manifestations du 10 septembre, beaucoup de travailleurs attendaient la suite. Mais, pour le moment, les directions syndicales se disant opposées à cette réforme n'en annoncent pas vraiment. FO appelle à un rassemblement devant l'Assemblée nationale le 15 octobre, auquel se sont jointes les unions

régionales d'Île-de-France CGT, FSU et Solidaires, la CGT à une semaine d'action du 7 au 11 octobre et peut-être une journée d'action le 18. Chaque confédération privilégiée, pour le moment, l'organisation de pétitions et de courriers adressés aux parlementaires et des rassemblements départementaux, comme le 10 octobre à Paris.

Alors que les gouvernements, de droite ou de gauche, mènent et mèneront une même politique antiouvrière, en l'aggravant à chaque fois, les directions des syndicats qui disent représenter les salariés se refusent à organiser la riposte qui serait nécessaire. Cette riposte, il faudra qu'elle ait lieu, avec ou sans eux.

Louis BASTILLE



• Hollande de retour à Florange

Les emplois, eux, ont disparu

Le 26 septembre, Hollande s'est rendu à Florange, comme il l'avait promis lors de sa campagne électorale. Mais c'est bien la seule promesse aux sidérurgistes qu'il aura tenue!

Le président s'est flatté qu'il n'y ait eu « aucun plan social, pas de licenciement ». C'est sans compter les centaines de suppressions d'emplois (plus de 600) chez Arcelor et celles, encore plus nombreuses, chez les sous-traitants et les intérimaires. Des intérimaires qui ont parfois eu, avant d'être renvoyés à Pôle emploi, à former les travailleurs d'Arcelor venant des hauts-fourneaux dans les installations qui tournent encore.

Accueilli par des sifflets à l'entrée du site de Florange, Hollande a consacré beaucoup de temps à discuter avec des représentants syndicaux qui en sont sortis, sinon contents, du moins affirmant: « Il faut regarder vers l'avenir », « On ne peut pas dire qu'on n'a rien eu » ou encore « C'est pas du pourri. » Bref, chez les responsables syndicaux, l'heure n'était pas à la révolte contre Hollande qui pourtant, tout comme Sarkozy en son temps, a refusé de s'opposer aux choix des actionnaires d'ArcelorMittal.

Hollande, lui, a annoncé la création d'une « plate-forme publique de recherche sur la sidérurgie » dotée d'un budget de 20 à 50 millions, un centre

traité d'Ovni dans la presse régionale, tant ce projet paraît fumeux.

En effet, à quelques kilomètres de Florange, à Maizières-lès-Metz, existe déjà un centre de recherche, Arcelor-Mittal Research, qui emploie plus de 500 personnes mais n'intéresse plus guère Mittal – en dehors des brevets sur lesquels il a fait main basse en rachetant Arcelor.

À quoi servira un nouveau centre de recherche? Tout le monde l'ignore. La seule chose à peu près évidente, c'est que les millions annoncés iront sûrement dans les poches de Mittal ou d'autres. C'est comparable à la confirmation du projet LIS (Low Impact Steel) qui succède

au projet Ulcos visant à produire de la fonte en dégageant moins de CO₂. L'État va mettre 15 millions sur la table pour LIS... alors que les hauts-fourneaux ont fermé!

Après Florange, Hollande était attendu à la préfecture de Metz, dont tout le quartier a été bouclé quasiment toute la journée par gendarmes et policiers. Des enseignants ou des élèves étaient obligés de faire de gros détours pour se rendre au lycée, de même que les employés des administrations qui se rendaient à la cantine administrative ou encore des riverains qui devaient montrer patte blanche. On se serait cru revenu au temps de Sarkozy!

Étienne HOURDIN

Le 12 octobre, avec les victimes de l'amiante

Comme chaque année, l'Association nationale des victimes de l'amiante (Andeva) appelle à manifester à Paris sur le mot d'ordre: « Amiante: prévenir les risques, punir les responsables. »

Depuis l'interdiction de l'amiante en France en 1997, la prévention des risques liés à l'amiante reste une activité importante de l'Andeva et de ses antennes départementales, les Addeva. La récente évacuation de 500 personnes, tour Montparnasse à Paris, en a fourni une éloquente illustration. À la fin du mois doit se tenir l'audience de la Cour de cassation qui statuera sur le dossier pénal de Condé-sur-Noireau, dans lequel sont mis en cause des responsables de l'État et des membres du sinistre Comité permanent amiante. Ce CPA était la structure utilisée par les industriels du secteur pour faire pression sur les pouvoirs publics et imposer partout l'utilisation de l'amiante, notamment dans le bâtiment, alors qu'ils connaissaient les risques encourus par les ouvriers qui le produisaient et l'installaient, et bien sûr par les usagers des locaux.

Pour l'Association des victimes de l'amiante, il ne peut y avoir de prévention des risques si des poursuites et des sanctions pénales ne sont pas engagées contre les responsables de sa propagation qui, en toute connaissance des risques encourus, ont mis en danger la vie de dizaines de milliers de personnes.

Lutte Ouvrière appelle à se joindre à cette manifestation
Samedi 12 octobre à 14 h à Paris
départ devant la tour Montparnasse en direction de la place Saint-Michel

• Chômage

Derrière le miracle, les trucages...

François Hollande avait promis d'inverser la courbe du chômage pour la fin de l'année. Et, miracle, le chômage a d'un coup officiellement diminué au mois d'août. 50 000 demandeurs d'emplois n'ayant exercé aucune activité ont disparu du bilan statistique. Il faut dire que, à voir les détails des chiffres publiés, cette baisse pouvait n'être qu'un trompe-l'œil, puisque les « cessations d'inscription

pour défaut d'actualisation », autrement dit les radiations, avaient augmenté de 77 500 par rapport à juillet. Et en effet on a appris depuis que ce chiffre était fantaisiste. Il serait dû pour une grande part à un dysfonctionnement. L'opérateur téléphonique SFR ayant omis d'envoyer à des milliers de chômeurs le SMS leur demandant de confirmer leur inscription, ceux-ci n'ont pas pu y répondre... et ont donc été

radiés d'office!

Quelle que soit la responsabilité de SFR, l'affaire souligne l'empressement de Pôle emploi à radier des chômeurs de ses listes pour améliorer la statistique. Mais cette défaillance de la technique ne peut masquer l'autre, sociale celle-là et bien plus grave. Le nombre de chômeurs, qu'il soit en baisse ou en hausse, se maintient de toute façon à un niveau record. Un cinquième

des femmes et des hommes en situation de travailler ne trouvent pas d'emploi, alors que les besoins, y compris les plus élémentaires, sont bien loin d'être satisfaits. Ce n'est pas dû à un bug imprévisible mais à la folie d'un système économique qui ne fonctionne pas pour satisfaire les besoins de la collectivité, mais pour accroître les richesses d'une minorité de parasites.

Jean POLLUS

• Sécurité sociale

Un projet de budget aux dépens des assurés

Le 26 septembre, la ministre de la Santé et des Affaires sociales a présenté son projet de budget de la Sécurité sociale pour 2014. Le trou, a-t-elle annoncé, devrait baisser, pour se situer autour de 13 milliards d'euros à la fin de l'année prochaine, soit, a-t-elle ajouté, le niveau d'avant la crise de 2008. Et de se réjouir de cette « nouvelle étape du redressement des comptes sociaux ».

Mais sur le dos de qui ? Depuis des années, côté recettes, les cotisations sociales n'ont pas arrêté d'augmenter alors que, côté dépenses, les prestations n'ont pas cessé de diminuer. Ce sont les assurés sociaux, qu'ils soient actifs, chômeurs ou retraités, qui ont payé la note. Et cela va continuer pour parvenir au « redressement » prévu pour 2014.

Le gouvernement a

programmé 4,2 milliards d'euros de recettes nouvelles, dont l'imposition de la part des complémentaires santé payées par l'employeur et la hausse des cotisations retraite. Il a également planifié 4,4 milliards d'économies, dont près des trois quarts pour l'assurance-maladie, à qui l'État reproche de représenter l'essentiel du trou de la Sécurité sociale (6,2 milliards prévus

pour 2014).

On en arrive ainsi à la situation où, alors qu'on vit plus vieux et donc avec des pathologies plus nombreuses, plus longues et nécessitant plus de soins, le gouvernement décide de limiter à 2,4 % l'augmentation des dépenses de santé pour l'année prochaine. En clair, ce seront 2,9 milliards d'économies. Voilà qui fait dire à la ministre : « *Nous réalisons des économies sans précédent sur les dépenses d'assurance-maladie.* »

Une diminution des prix des médicaments est envisagée, pour 600 millions d'euros. Mais déjà les laboratoires font

du chantage à l'emploi et il y a fort à parier que, dans la discussion qui s'ouvre, ils sauront se lamenter et pleurer pour limiter la baisse, ou la récupérer via d'autres avantages. Il est aussi prévu, pour 130 millions d'euros, une diminution des tarifs des radiologues et des biologistes libéraux, ce qui devrait vraisemblablement se traduire par la baisse... de la partie remboursée. Et puis, il est demandé aux hôpitaux de maîtriser leurs dépenses, de faire preuve « d'efficacité » dans leurs achats et dans la prise en charge des patients et de réaliser ainsi 400 millions d'euros d'économies. Là,

sans conteste, les malades et les soignants en feront les frais. Enfin, il est aussi question de réaliser des économies dans la gestion des organismes de Sécurité sociale et ce sont les emplois dans les caisses nationales d'assurance-maladie et d'assurance-vieillesse qui sont dans le collimateur.

Une fois de plus, sous prétexte d'équilibrer les comptes de la Sécurité sociale, le gouvernement s'apprête à réduire les possibilités d'accès aux soins des assurés sociaux, c'est-à-dire de ceux qui remplissent les caisses de la Sécurité sociale par leurs cotisations.

Sophie GARGAN

• « Garantie jeune » pour les 18-25 ans

Le gouvernement ne lutte pas contre la pauvreté mais l'entretient

Depuis le 1^{er} octobre, un nouveau dispositif, la « garantie jeune », est expérimenté dans dix départements. Il est destiné aux jeunes de 18-25 ans sans aucune ressource du fait du chômage et du caractère restrictif des systèmes d'aide existants.

En France, d'après des chiffres officiels qui sous-estiment certainement la situation, plus d'un quart des jeunes de 18 à 25 ans sont condamnés au chômage et aux petits boulots. Ne parvenant pas à travailler

suffisamment longtemps, ils ne peuvent prétendre à une allocation chômage. Ils ne peuvent pas non plus percevoir le RSA, réservé aux plus de 25 ans. Depuis 2010, il est cependant possible de bénéficier d'un RSA « jeune actif » en dessous de cet âge, à la condition d'avoir travaillé deux années sur une période de trois ans. Mais la précarité de l'emploi a atteint un tel niveau que moins de 10 000 jeunes peuvent bénéficier de cette allocation.

La nouvelle « garantie jeune » prévoit donc le

versement d'une allocation équivalente au RSA (483,24 euros mensuels) à des jeunes chômeurs ne suivant aucune formation et ne pouvant compter sur aucune aide familiale. Leur nombre a été estimé par les services gouvernementaux à 10 000 dans les dix départements testés (les Bouches-du-Rhône, la Seine-Saint-Denis, la Réunion, le Vaucluse, le Lot-et-Garonne, l'Allier, le Finistère, l'Aude, l'Eure et les Vosges). En 2014, une deuxième vague de déploiement dans dix autres territoires (notamment

l'Essonne, la Seine-Maritime, le Pas-de-Calais ou encore la Savoie et la Creuse) étendra la mesure à 30 000 jeunes. À terme, le dispositif, généralisé à l'ensemble du territoire, concernerait 100 000 jeunes par an.

Ce chiffre montre le caractère limité de cette mesure, alors même que le Conseil économique, social et environnemental (Cese), dans un avis publié en septembre 2012, citait le chiffre de 356 000 jeunes se trouvant au chômage sans aucune indemnisation.

Que des jeunes puissent percevoir une somme, même limitée, alors qu'ils étaient privés de tout revenu jusque-là, tant mieux et c'est même la moindre des choses, alors qu'ils sont confrontés à un patronat qui licencie et se refuse à embaucher, profitant au contraire du chômage pour leur imposer des contrats précaires et sous-payés. Malgré son nom, cette mesure ne garantira malheureusement aux jeunes, et encore pas à tous, qu'un revenu de misère.

Marc RÉMY

fil rouge

Un coup de pied au cumul ?

Les sénateurs, y compris vingt-cinq élus socialistes, ont fait au gouvernement l'affront de refuser de voter son projet de loi contre le cumul des mandats. Ayrault a aussitôt affirmé qu'il ne s'agissait que d'une péripétie, car les députés confirmeront son texte. Ainsi, après 2017, les élus cumulards ne devront exercer qu'un seul mandat.

On n'aura donc plus que monsieur (ou madame) le maire, d'une part, et madame (ou monsieur) le sénateur ou le député d'autre part. Mais on peut parier que le maire n'aura rien à refuser à l'industriel local et qu'il agira avec le consentement du sénateur ou du député, lequel, dans les affaires sérieuses, s'incline devant le gouvernement, qui lui-même s'incline... devant

les désirs du patronat.

Cela aussi, c'est un drôle de cumul.

États-Unis La crise profite aux riches

Le magazine économique *Forbes* vient de publier son palmarès des quatre cents Américains les plus riches. Leur fortune accumulée bat tous les records, dépassant les 2 000 milliards de dollars, en nette augmentation depuis l'an dernier. Derrière l'inamovible Bill Gates, le deuxième du classement est Warren Buffett, qui s'est le plus enrichi en accroissant sa fortune de 12,5 milliards de dollars en un an.

Cet homme d'affaires déclarait il y a quelques années : « *Il y a une lutte des classes aux États-Unis, bien sûr, mais c'est ma classe, la classe des*

riches, qui mène la lutte. Et nous gagnons. » Et de fait, c'est grâce à l'exploitation de millions de travailleurs que ces riches s'enrichissent. Qu'ils se méfient donc, car un trop-plein de tensions peut éclater à la figure des patrons.

Pâtes fraîches et préjugés rances

Guido Barilla, propriétaire des pâtes du même nom, a une morale simple : les femmes cuisinent les pâtes, les hommes les mangent, il encaisse. Au point qu'il a affirmé « *ne jamais faire de publicité avec des homosexuels, car pour lui la famille est sacrée.* »

Les amateurs de pâtes mais pas de préjugés l'ont menacé de boycott et contraint à des excuses publiques, mais plus embrouillées qu'un plat de tagliatelles.

Comme Guido Barilla, on

peut cumuler : être machiste, homophobe et un peu nouille.

Retraités : une maison, un luxe ?

Selon une compagnie d'assurances britannique, plus d'un million de familles anglaises ont dû vendre leur maison au cours des cinq dernières années pour payer la maison de retraite d'un proche, et deux millions de foyers de retraités envisageraient de faire de même. C'est que le coût des maisons de retraite a explosé et que les aides publiques sont en chute libre.

Cela en dit long sur l'appauvrissement des couches laborieuses d'outre-Manche. Mais en France les personnes âgées sont-elles mieux loties ? À entendre toutes les publicités leur proposant de vendre leur appartement en viager, il

faut croire que l'évolution est la même !

Le « tout gratuit » de Wauquiez et des capitalistes

Laurent Wauquiez, ancien ministre et vice-président de l'UMP, pense que « *le tout gratuit est en train de tuer la France.* » Par « tout gratuit », ce grand défenseur de l'entreprise privée entend la CMU, l'aide médicale gratuite, la garantie des loyers, le tiers payant, voire le RSA, les allocations chômage et, pourquoi pas, l'école publique, autrement dit les services sociaux d'une société civilisée. Ben voyons.

Wauquiez oublie simplement que ce sont surtout les travailleurs qui payent l'impôt, et avant tout les capitalistes qui en profitent. Le voilà le vrai « tout gratuit ».

• Iran – États-Unis

Des intrigues militaires aux grandes manœuvres diplomatiques

Vendredi 29 septembre, Barack Obama et Hassan Rohani, le président de l'Iran, se sont parlé au téléphone. Ce coup de fil est apparu comme un retournement historique, après trente-cinq ans de rupture entre les deux États, à la suite de la chute du Shah en 1979. Mais cela fait sans doute longtemps que les diplomates des deux pays ont entamé des discussions plus discrètes, qui ne se limitent pas à la question du nucléaire iranien mais concernent bien plus la situation au Moyen-Orient et en particulier en Syrie.

Cela se traduit maintenant, en langage diplomatique, par : les deux présidents « ont insisté sur la volonté politique de résoudre rapidement la question nucléaire et de préparer la voie à la résolution d'autres questions, ainsi que de coopérer sur les affaires régionales ».

Pour rendre possible ce dégel des relations, Rohani a été présenté comme un modéré multipliant

les gestes vis-à-vis des pays occidentaux. Quelques jours plus tôt, lors de l'assemblée des Nations unies, il avait d'ailleurs pu serrer la main d'un Hollande tout content d'être le premier. Mais Rohani n'est pas le premier chef d'État iranien à vouloir ainsi pacifier les relations avec les États-Unis. Jusque-là, ce sont ceux-ci qui préféraient ignorer ces gestes et continuer à exercer leurs sanctions

contre l'Iran, dans l'espoir d'affaiblir son régime.

C'est donc par choix politique qu'Obama a décidé de saisir cette occasion de renouer avec l'Iran, montrant d'ailleurs que la question du nucléaire iranien n'était nullement la vraie raison de la poursuite du gel entre les deux pays. Les projets réels ou supposés de bombe atomique iranienne n'étaient que des prétextes, qui peuvent disparaître aussi facilement dans un accord que celui des armes chimiques de la Syrie, si les intérêts impérialistes le nécessitent.

Ce virage diplomatique d'Obama est opéré quelques jours après le vote par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution sur les armes chimiques en Syrie,

fruit d'un accord avec la Russie. Celle-ci permet opportunément à Obama d'abandonner sa menace d'intervention militaire immédiate, tout en sauvant les apparences, et de tenter de se sortir du bourbier syrien.

Les États-Unis se trouvent en difficulté pour faire face au chaos que leurs interventions militaires, en Irak, en Afghanistan et ailleurs, ont renforcé dans la région. Il y a deux ans, quand la guerre civile a éclaté en Syrie, les pays occidentaux ont cru trouver une occasion de se débarrasser de Bachar al-Assad. Mais ils se retrouvent aujourd'hui dans une situation sans issue, obligés de choisir entre la victoire d'Assad, qui ne leur plaît guère, et celle d'une rébellion dominée par des

groupes islamistes incontrôlables, qui leur plaît encore moins.

Qu'à cela ne tienne, les dirigeants des États-Unis ont, en fait, toujours su qu'ils pouvaient s'entendre avec les dirigeants syriens, iraniens ou russes, à condition de leur faire quelques concessions. C'est ce qu'ils voudraient faire aujourd'hui, en les associant à une tentative de rétablissement d'une certaine stabilité dans la région. Rien ne dit qu'ils y parviendront, tant les forces et les contradictions qu'ils ont contribué à déclencher sont incontrôlables. Et surtout, rien ne pourra réparer les dommages incalculables que cause et continuera de causer la domination impérialiste.

Marion AJAR



Coup de fil médiatique et discussions discrètes.

• États-Unis

« Coupure » générale aux dépens de la population

Le bras de fer parlementaire entre le Parti démocrate et le Parti républicain à propos du vote du budget 2014 a entraîné le blocage des finances de l'État américain et un shutdown (une coupure, en anglais) ponctuel de plusieurs organismes publics.

Les parcs nationaux, des musées, des institutions scientifiques comme la Nasa, ainsi que certains services de la justice ou des impôts se sont arrêtés mardi 1^{er} octobre. Dans la santé, la campagne contre la grippe a été suspendue et certains hôpitaux dépendant des instituts nationaux ont refusé tout nouveau malade. Dans de grandes villes comme Washington, le ramassage des ordures a été interrompu. En tout, 800 000 employés fédéraux, c'est-à-dire fonctionnaires de l'État central, se sont retrouvés en congé sans solde, sans aucune garantie d'indemnité. Évidemment, Obama s'est assuré que l'armée et les services de sécurité seraient, eux, toujours payés. Il y a un peu moins de vingt ans, en 1995, une situation équivalente avait duré au total 21 jours.

Ce gel du budget de l'État est dû aux députés du Parti républicain. Utilisant leur majorité à la Chambre des représentants, ils ont essayé une fois de plus de remettre en cause la réforme de l'assurance sociale d'Obama, en

conditionnant leur vote du budget au report de son application.

Sous la pression de son aile la plus dure, la droite joue la carte de la démagogie libérale contre une « nationalisation de la médecine » qui plomberait les finances publiques. Mais elle peut aussi s'appuyer sur les aspects très impopulaires de la réforme d'Obama. Car si Obama a prétendu que celle-ci apporterait une couverture maladie à près de 50 millions de personnes de plus, elle oblige en réalité plus de 30 millions de travailleurs à financer eux-mêmes leur adhésion à une assurance privée. Et, pour la grande majorité, l'aide prévue par l'État ne couvrira qu'une faible part de la cotisation à cette assurance.

Il est bien difficile de savoir combien de temps ce shutdown peut durer. Tout le petit monde politique a le regard rivé sur les sondages, pour savoir qui se créditera le premier aux yeux de l'opinion publique. Et cette situation de blocage pourrait encore se reproduire quand, dans quelques semaines, aura lieu un nouveau vote crucial, celui censé relever le plafond de la dette de l'État américain.

Cette sorte de lock-out temporaire spectaculaire de l'État se fait directement contre les classes populaires. Car ce sont elles qui le payent par le blocage de services publics voire par celui de leurs revenus.

Pierre ROYAN

• Italie

Pendant la crise politique, la guerre contre les travailleurs continue

En annonçant leur démission sur consigne de Berlusconi le 28 septembre, les ministres de son parti, le PDL, ont ouvert une nouvelle crise politique en Italie. Les élections de mars 2013 n'avaient en effet permis la mise en place du gouvernement d'Enrico Letta qu'avec l'appui des deux partis concurrents, le Parti démocrate (PD) de centre-gauche, et le PDL, les deux partis se partageant les ministères.

Cinq mois plus tard, Berlusconi était rattrapé par la justice : l'un des procès le concernant aboutissait à une condamnation à quatre ans de prison pour fraude fiscale. La peine était ramenée à un an du fait de la loi d'amnistie et lui garantissait d'éviter la prison, vu son âge, mais Berlusconi devait être déchu de ses droits civiques et donc de son mandat de sénateur, compromettant toute sa carrière politique.

Berlusconi a alors exercé son chantage contre toutes les institutions : ou bien celles-ci

trouvaient le moyen de lui sauver la mise par quelque combine, ou bien le PDL retirerait son soutien au gouvernement et provoquerait la crise. C'est cette menace qu'il a en partie mise à exécution, en faisant démissionner ses ministres et en agitant la menace de la démission en bloc de tous les parlementaires PDL.

Enrico Letta, de même que les politiciens du PD, cherchent à éviter de nouvelles élections, dont l'issue est plus qu'incertaine vu la déconsidération des deux « grands » partis et la poussée du Mouvement cinq étoiles

antipolitiques de l'ex-humoriste Beppe Grillo. Il compte sur les parlementaires du PDL qui se démarquent de la logique individuelle de leur patron Berlusconi, et aussi sur des dissidents du mouvement de Grillo. En même temps, tout ce que la bourgeoisie compte de plumitifs et de politiciens un peu plus présentables n'a pas de mots assez forts pour dénoncer l'irresponsabilité de Berlusconi, qui menace à nouveau la stabilité du pays en crise.

L'évolution du PD a pourtant aussi sa part de responsabilité. C'est aussi grâce à l'évolution de ce parti, l'ex-Parti communiste italien, converti aux valeurs de l'économie de marché et aspirant à une alternance gouvernementale entre deux grands partis modérés, qu'un affairiste à moitié mafieux comme Berlusconi a

• Grèce

Après l'arrestation de députés d'Aube dorée

Le terreau de l'extrême droite toujours fertile

Après l'assassinat en Grèce de Pavlos Fyssas, musicien proche de l'extrême gauche, vingt-deux militants du parti d'extrême droite Aube dorée ont été arrêtés dans le week-end des 28 et 29 septembre. Plusieurs députés figurent parmi eux, dont le dirigeant du groupe, Nikos Michaloliakos. D'ores et déjà, quatre députés ont été présentés à un juge d'instruction, en vue de leur inculpation pour appartenance à une organisation criminelle, et à ce titre ils sont passibles d'au moins dix ans de prison.

Criminels, les nervis d'Aube dorée le sont incontestablement. Avant Pavlos Fyssas, un migrant pakistanais était tué à coups de couteau dans le centre d'Athènes en janvier dernier. Sans issue aussi fatale, des centaines d'agressions violentes à caractère raciste ont été répertoriées en deux ans dans le pays, où la propagande nationaliste et anti-immigrés du parti est en cause, quand ce ne sont pas directement ses

militants. Des réserves d'armes ont été découvertes lors des arrestations, côtoyant des objets et symboles nazis.

Groupuscule néo-nazi dans les années 1980, Aube dorée n'obtenait que 0,45% des voix en Grèce aux élections européennes de 2009. La violence de la crise économique subie par la population du pays et la situation désespérée de millions de travailleurs précipités dans le chômage et

la pauvreté sont passées par là. Le discrédit des politiciens du Pasok social-démocrate comme de la droite classique de Nouvelle démocratie a grandi. Aux élections législatives de juin 2012, Aube dorée obtenait près de 7% de voix et 18 députés sur 300. Son fonds de commerce, c'est le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme. Mais l'anticommunisme virulent et la haine des ouvriers organisés sont au cœur de son idéologie et de ses propos. Nostalgiques de la dictature des Colonels, distributeurs de soupe populaire « pour les Grecs seulement », les militants d'Aube dorée tentent de s'implanter dans les quartiers ouvriers du Pirée, et dans les communes voisines dévastées par le chômage suite à l'effondrement de l'industrie

navale. À défaut, des agressions de militants syndicaux sont organisées. Début septembre par exemple, des militants du syndicat pro-communiste Pame collaient des affiches sur le chantier naval de Perama : neuf d'entre eux ont été blessés par des nervis d'Aube dorée armés de gourdins cloutés.

Jusqu'à présent, aucune suite n'avait été donnée aux plaintes déposées. Jamais les auteurs des agressions, même photographiés, n'étaient retrouvés. Aube dorée dispose clairement de soutiens au sein de la police, mais aussi à d'autres niveaux de l'appareil d'État. Et surtout, rien dans la politique ou dans la coalition droite-Pasok au pouvoir ne cherche à s'opposer, concrètement, à sa démagogie

anti-immigrés et anticommuniste, à ce qui peut faire progresser son implantation.

À ce titre, les arrestations des députés d'extrême droite semblent une réponse aux milliers de manifestants anti-Aube dorée du 25 septembre à Athènes et dans d'autres villes. Mais ni le nouveau projet de loi contre le racisme, « d'une valeur morale et symbolique », qui doit être présenté par le gouvernement Samaras, ni l'appel du parti de la gauche radicale, Syriza, à « un défilé pacifique pour défendre la démocratie » ne fourniront à la classe ouvrière grecque un rempart contre les dangers de la politique d'extrême droite.

Viviane LAFONT

• Autriche

Élections du 29 septembre

La coalition au pouvoir reconduite de justesse

Les élections législatives qui ont eu lieu le 29 septembre en Autriche ont été marquées par un recul des deux partis qui gouvernent ensemble le pays depuis cinq ans.

Selon les résultats provisoires, le Parti social-démocrate SPÖ arrive en tête du scrutin avec 26,9% des voix, mais perd

2,4 points et réalise son plus mauvais résultat depuis 1945. Il en va de même pour l'ÖVP, le parti de la droite chrétienne

conservatrice, qui recule aussi à 24%. Lors des élections précédentes en 2008, les deux partis, qui gouvernaient alors ensemble depuis deux ans, avaient déjà reculé. Ils ont donc continué de se discréditer.

Les résultats ont été également marqués par une progression du parti d'extrême droite FPÖ : avec 20,55% des voix, il améliore son résultat de 3,1 points. Mais un autre parti d'extrême droite, le BZÖ, scission du précédent, touché par une série de scandales, recule de 7,3% et n'aura plus de

siège au Parlement. Même si une coalition de tous les partis de droite et d'extrême droite est possible, il est probable qu'une fois de plus une alliance des sociaux-démocrates et de la droite conservatrice continue à gouverner le pays, comme ces partis l'avaient annoncé avant les élections, et poursuive sa politique en faveur des possédants.

Car si l'Autriche offre la façade d'un pays riche, elle n'est pas épargnée par la crise... et par les attaques contre les travailleurs, en particulier à une hausse des licenciements et de la pauvreté. Les Wiener Tafel (l'équivalent des Restos du cœur) estiment ainsi que, dans ce pays de 8,4 millions d'habitants, un million de personnes sont pauvres ou au bord de la pauvreté. Dans ce contexte, peu de travailleurs avaient des illusions sur le fait que le scrutin puisse changer

quelque chose en positif pour eux. « La politique est faite pour ceux d'en haut » et « ils sont tous équivalents et corrompus », entend-on souvent dans les entreprises. Alors, beaucoup ont voté pour ce qu'ils considèrent être le moindre mal ou se sont abstenus. L'abstention en effet a augmenté de 4,4 points, atteignant 25,6%. Mais d'autres ont été impressionnés par la campagne prétendument « sociale » du FPÖ et ont voté pour lui.

Alors que les sociaux-démocrates au pouvoir mènent une politique au service du capital, ce parti d'extrême droite a pu ajouter à ses slogans xénophobes des attaques contre « les banques et les spéculateurs ». Il a dénoncé les avantages fiscaux des trusts et même réclaté un salaire minimum à 1 600 euros ! Mais cette façade sociale ne doit pas faire oublier que le FPÖ a déjà été au gouvernement, de 2000 à 2005...

Henri MARNIER



• Mali

Les affrontements et les attentats continuent

Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a interrompu précipitamment mardi 1^{er} octobre sa visite officielle en France. Il est rentré au Mali pour tenter de faire face à une situation qui s'y était dégradée les jours précédents, prouvant bien que rien n'est réglé dans le pays.

Dans le Nord, à Kidal, des combats ont mis aux prises les soldats maliens et les groupes armés indépendantistes touareg. Dimanche 29 septembre, l'armée malienne et les combattants du Mouvement national pour la libération de L'Azawad (MNLA), la principale organisation touareg, se sont affrontés à la mitrailleuse au centre de Kidal. Le calme est revenu après deux jours de combats, mais le cessez-le-feu reste extrêmement précaire entre les troupes maliennes et les groupes armés touareg. Déjà le 11 septembre des affrontements avaient fait plusieurs morts dans la région de Foïta, près de la frontière mauritanienne. Les mouvements touareg accusent le président malien de rester sourd à leur revendication d'autonomie. Ils ont suspendu leur participation au comité de suivi des accords de

Ouagadougou, censés garantir depuis le mois de juin l'application du cessez-le-feu.

À Tombouctou, un attentat-suicide revendiqué par al-Qaida au Maghreb islamique (Aqmi) est venu confirmer que les groupes djihadistes n'ont pas disparu avec l'intervention militaire française. Samedi 28 septembre, une voiture piégée a explosé à l'entrée du camp militaire de la ville, tuant deux civils maliens. Les kamikazes se sont joués des contrôles et ont disposé des armes nécessaires pour commettre leur attentat. Ils sont donc bien présents dans les environs, et capables de frapper à nouveau. Ces groupes ont également refait leur apparition à Kidal en profitant des affrontements qui y ont eu lieu.

L'armée malienne a aussi fait parler d'elle. Dans le camp militaire de Kati, situé à 15 km de la capitale Bamako, un

groupe de soldats s'est mutiné lundi 30 septembre et a pris en otage un colonel pour réclamer des promotions, comme celle dont a bénéficié leur chef, l'ex-capitaine Sanogo, l'auteur du coup d'État qui avait renversé en mars 2012 l'ancien président Amadou Toumani Touré. Sanogo ayant été nommé général par le nouveau président Ibrahim Boubacar Keïta, ses hommes ne voient pas pourquoi

ils ne pourraient pas bénéficier eux aussi d'un avancement, et surtout des possibilités de rançonner la population qui vont avec.

Ibrahim Boubacar Keïta a beau affirmer que « *le Mali a retrouvé sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire et s'est engagé sur le chemin de la réconciliation nationale* », ces événements montrent qu'il n'en est rien. L'intervention militaire

française n'a pas débarrassé vraiment le pays des groupes djihadistes, le problème touareg reste entier, et l'armée conserve toute sa capacité de nuisance. L'opération Serval, dont François Hollande est si fier, a simplement maintenu le Mali dans l'orbite de l'impérialisme français, ce qui était d'ailleurs son seul véritable but.

Daniel MESCLA



• Portugal

La politique d'austérité désavouée

Les élections municipales du dimanche 29 septembre au Portugal se sont traduites pour le Parti social-démocrate (PSD, droite) du Premier ministre en place Passos Coelho par une défaite retentissante. Cette défaite, et l'abstention qui l'accompagne, expriment le rejet de la politique d'austérité qu'il mène depuis deux ans.

Le PSD est passé de 23 % en 2009 à 16,6 %. Son allié le Centre démocratique social (CDS) stagne à 3 %. Les listes d'alliance PSD-CDS passent de 9,7 à 7,7 %. Sur 308 municipalités en tout, le PSD n'en dirigera plus qu'environ 90, au lieu de 139 auparavant. Il a perdu Porto, Sintra, Vila Nova de Gaia, et la majorité des municipalités des Açores

et de Madère.

La victoire du Parti socialiste, actuellement dans l'opposition, se résume à ce recul de la droite. Il dirigeait 132 municipalités: il en a gagné une petite dizaine. Son pourcentage de voix est même en léger recul, de 37,6 à 36,3 %.

Le Parti communiste portugais (PCP), ou plutôt l'Alliance électorale unitaire

(CDU) qu'il anime, est passé de 9,7 à 11 % des voix. Il reprend nombre de villes dont le PS l'avait chassé: la majorité des municipalités du Haut et du Bas Alentejo, dont leurs capitales Evora et Beja, et Loures en banlieue nord de Lisbonne.

Passos Coelho a reconnu une « *défaite nationale* », « *un des pires résultats* » de son parti dans des municipales. Cela ne l'a pas empêché de dire qu'il poursuivra sa politique d'austérité, selon lui « *indispensable pour surmonter la crise économique et restaurer la confiance et la croissance pour le Portugal* ».

Les mesures qu'il impose à la population laborieuse, en alliance étroite avec la Troïka (Union européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international), ne font qu'enfoncer l'économie portugaise dans la récession et les couches populaires dans la misère. Début septembre encore, il annonçait une coupe de 10 % dans les retraites des fonctionnaires touchant plus de 600 euros par mois et il confirmait son intention de supprimer 30 000 postes de fonctionnaires.

Plus encore que par la défaite de la droite, ce dégoût de la politique d'austérité s'est manifesté par la progression de l'abstention: 47,3 %, au lieu de 41 % en 2009. Beaucoup critiquent l'austérité, comme le PS, le PCP mais c'est aussi le cas de certains patrons et hommes de droite. Mais personne, y compris au PS et au PC, ne propose de s'attaquer aux profits de la bourgeoisie, ce qui serait pourtant la seule voie.

Vincent GELAS

• Réfugiés syriens

La France aux abonnés absents

Selon le haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), deux millions de Syriens ont fui leur pays depuis le début de la guerre. La plupart d'entre eux sont réfugiés dans les pays voisins, en particulier au Liban, en Jordanie, où ils vivent dans le dénuement le plus total. Et les pays européens qui pour l'instant font semblant de se préoccuper du sort du peuple syrien ne se pressent pas pour fournir une aide financière aux

organisations humanitaires qui travaillent dans la région.

Ils ne se pressent pas non plus d'accueillir les réfugiés qui ont réussi à atteindre l'Europe, souvent dans des conditions extrêmement dangereuses. Ainsi la France, qui a pris la tête de la croisade contre le régime syrien, n'a donné l'asile politique qu'à 700 ressortissants syriens depuis le début de la guerre! Et le gouvernement français n'a pas répondu au HCR, qui avait

demandé aux pays européens de prendre en charge l'accueil de 10 000 Syriens actuellement réfugiés dans des camps au Proche-Orient. Alors que l'Allemagne se dit prête à délivrer 5 000 permis de séjour, Laurent Fabius, le ministre des Affaires étrangères, a refusé de s'engager à quoi que ce soit pour la France... prête à envoyer des bombes, mais pas à en accueillir les victimes.

Claire DUNOIS

• 15 000 emplois en moins chez Siemens

Pour quelques milliards de plus

Le trust allemand Siemens est un géant aux activités multiples qui emploie environ 370 000 personnes dans le monde. Il vient de décider de se séparer de 15 000 travailleurs dont un tiers en Allemagne. Pourquoi? Le groupe connaîtrait-il des pertes? Pas du tout. Rien qu'au premier trimestre 2013 il a réalisé 1,26 milliard d'euros de profits. Seulement ce n'est pas suffisant,

estime la direction, qui espère faire 6 milliards d'euros d'économies grâce à ces suppressions d'emplois.

Siemens n'a rien d'une exception. Le groupe est parfaitement à l'unisson de l'ensemble du patronat. Que le monde entier en soit plongé dans la crise, quelle importance du moment que les profits prospèrent...

André VICTOR

• Intégration scolaire des enfants handicapés

Des économies aux conséquences dramatiques

Dans une école spécialisée



La loi de 2005 en faveur des enfants handicapés affirme pour chacun d'eux le droit à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile. Seulement, les moyens nécessaires à cette scolarisation ont toujours été en dessous de tout.

Ce ne sont pas les grandes déclarations qui ont manqué. Le 22 août encore, le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon avait de nouveau promis « de nouvelles mesures pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap », et « 8 000 nouveaux accompagnants à la rentrée ». Les promesses ne se sont pas concrétisées et sur le terrain, la situation est catastrophique, même par rapport à l'an dernier. Depuis la rentrée scolaire, beaucoup d'enfants handicapés n'ont pas, ou n'ont plus d'auxiliaires de vie scolaire, les AVS, ces salariés de l'Éducation nationale, mal payés, avec un statut précaire pour l'immense majorité d'entre eux, mais indispensables aux enseignants

pour l'accueil des enfants.

Ainsi, dans le 10^e arrondissement de Paris, il manque plus de quarante AVS. Avant même les vacances, les parents avaient fait la demande à la Maison des personnes handicapées comme cela leur avait été demandé. Les dossiers de chacun avaient été étudiés, les crédits acceptés, certains des AVS avaient même été recrutés, mais aujourd'hui beaucoup de contrats ne sont toujours pas signés.

Résultat : des écoles n'ont pas pu accepter certains enfants qui n'auraient pas été en sécurité dans les classes. D'autres enfants ont été acceptés, mais dans de mauvaises conditions.

Dans une autre école, les parents d'une petite fille ont

été obligés de la garder à la maison alors qu'ils travaillent tous les deux. Un autre petit garçon ne comprend pas pourquoi cette année il ne va pas à l'école et pleure tous les matins quand il voit son frère y aller.

À l'école Lancry, où existe une classe spécialisée pour enfants handicapés (CLIS), aucune des quatre AVS prévues n'est arrivée. Une a été recrutée avant l'été, elle a signé un contrat en septembre, qui commencera en octobre. Dans la CLIS, les enfants ont une enseignante remplaçante et pas l'AVS qui devrait la seconder, alors qu'en principe cela est obligatoire.

Pour le rectorat, le ministère et le gouvernement, ce ne sont là que la multiplication de petites économies. Pour les enfants concernés, leurs parents et les enseignants, c'est en revanche une situation dramatique.

Correspondant LO

• Budget 2014

Des vitamines pour l'agroalimentaire

Sous prétexte de soutenir la compétitivité de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire présentée comme « essentielle à la nation », le projet de budget 2014 est généreux pour les patrons de ces secteurs. Il prévoit la poursuite du dispositif d'exonération des charges sociales patronales pour l'embauche des travailleurs occasionnels du secteur agricole. Cette exonération sur l'assurance sociale agricole et les allocations familiales est totale lorsque la rémunération du salarié ne dépasse pas 1,5 fois le smic mensuel. Le projet envisage aussi la montée

en puissance du crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) tant en agriculture qu'en agroalimentaire. Ces deux dispositifs représentent un allègement de ce qui est appelé « le coût du travail » de près de 1,3 milliard d'euros dans ces secteurs.

Divers autres dispositifs déversent aides et crédits sur le secteur agroalimentaire. Le « contrat de la filière agroalimentaire » offrira par exemple 100 millions d'euros sur trois ans pour aider les industriels à l'exportation. Les mêmes industriels, dont certains, comme Besnier à la tête de

Lactalis ou Doux, comptent parmi les plus riches de France, feront aussi partie des bénéficiaires du programme des « investissements d'avenir ». Ce sont 35 milliards d'euros qui sont prévus sur dix ans pour robotiser leurs usines.

Le principal problème des patrons de l'agroalimentaire sera de ne pas se perdre dans cette multitude de cadeaux. Mais le ministère de l'Agriculture a tout prévu : il devrait publier un livret déclinant les diverses aides avant la fin de l'année...

Valérie FONTAINE

• Gare de triage de Drancy Non aux wagons toxiques dans une zone urbanisée

La gare de triage de Drancy en Seine-Saint-Denis, une des trois plus grandes de France, voit passer chaque année près de 200 000 wagons dont 20 000 environ chargés de matières dangereuses. 70 % transportent des produits inflammables, 20 % des matières explosives, toxiques ou radioactives et 10 % du chlore et de l'ammoniac... Mais pour que les centaines de milliers de riverains de la gare et les voyageurs qui empruntent le RER B, dont les voies longent la gare, l'apprennent, il aura fallu attendre le rapport de la DRIEE (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie) publié en mai 2011. Conformément à la loi, la DRIEE a défini la zone à risque – entre 250 m et 2,6 km – aux abords de la gare de triage où vivent près de 220 000 personnes à Drancy bien sûr, mais aussi au Bourget, à Dugny et au Blanc-Mesnil.

Devant l'inquiétude soulevée par ces révélations qui montraient qu'un accident ferroviaire dans cette gare pourrait avoir des conséquences aussi graves que l'accident de l'usine d'AZF en France ou celui plus récent au Québec de Lac-Mégantic, le propriétaire de la gare, Réseau ferré de France (RFF), avait évoqué la possibilité de déplacer la gare tout en expliquant que les wagons restent au maximum 24 heures sur le site, comme si cela diminuait les risques... Mais aujourd'hui RFF juge que le déménagement n'est plus à l'ordre du jour car trop coûteux. Et il se

réfugie derrière les procédures d'alerte définies par l'État en cas d'accident. Le problème c'est que ces procédures, personne n'en a connaissance, ni les communes ni les habitants!

Enfin la seule mesure concrète prise par l'État a été la décision prise en avril 2013 par le préfet de la Seine-Saint-Denis, d'interdire toute nouvelle construction dans un périmètre de 620 mètres autour de la gare, qui touche les communes de Drancy, du Bourget et du Blanc-Mesnil. L'objectif annoncé est d'empêcher que de nouveaux habitants s'installent mais pour les habitants actuels, le préfet ne prévoit rien... si ce n'est la diminution immédiate de la valeur de leur habitation, estimée à environ 20 % par les agences immobilières!

Pour manifester leur inquiétude de vivre dans une zone à risques et pour dénoncer les décisions des autorités, la population s'est mobilisée. Une association (Corigat) a été créée, une pétition demandant le déménagement de la gare a été largement signée, le 1^{er} septembre une chaîne humaine s'est installée devant la gare de Drancy et le 5 octobre une manifestation est organisée à 11 h 30 devant la préfecture de Bobigny, réunissant des cortèges venant des villes de Drancy, Le Bourget et Le Blanc-Mesnil. Lutte Ouvrière s'associe à ces manifestations de protestation bien légitimes qui réclament que la sécurité des riverains et des voyageurs du RER B soit une véritable préoccupation.

Correspondant LO

Assez de gaz cet hiver ?

Le ministre de l'Écologie vient de s'inquiéter officiellement d'un risque de pénurie de gaz naturel en cas d'hiver extrêmement froid. Le gaz importé transite d'abord par des réservoirs, souvent souterrains, et ensuite va chez les usagers. Or les réservoirs sont insuffisamment remplis, non seulement en France mais dans toute l'Europe. Et comme le remplissage prend beaucoup de temps, il est paraît-il trop tard aujourd'hui pour obtenir un niveau convenable pour l'hiver à venir. S'il n'est pas trop froid, cela devrait aller. Mais en cas de froid extrême et durable, il y a un risque de rupture de l'approvisionnement.

Pourquoi ? Parce que les compagnies gazières, et pour la France GDF-Suez,

ont estimé que le stockage leur coûtait trop cher et ont donc freiné le remplissage. Elles seraient prêtes à négocier avec les pouvoirs publics en demandant une meilleure rémunération pour le stockage. Les autorités vont certainement s'incliner et ce seront probablement les usagers qui paieront la facture. Il y aura peut-être suffisamment de gaz pour l'hiver 2014-2015, mais pour l'hiver à venir, il n'y a plus qu'à croiser les doigts.

Comme d'habitude les trusts se moquent de tout ce qui peut ressembler à une contrainte. Et le fait que l'État possède un tiers du capital de GDF-Suez n'y change strictement rien.

André VICTOR

• Groupe PSA

Les annonces du PDG Varin : des mensonges et des attaques

Mercredi 25 septembre, le PDG de PSA Philippe Varin a présenté les engagements du groupe en contrepartie des sacrifices exigés des travailleurs. Malgré les effets d'annonce, le résultat est clair: la direction de PSA s'engage à ne fermer aucune usine jusqu'en 2016 mais continuera à faire baisser les effectifs avec de nouveaux plans de départs volontaires ou des plans de licenciements. Et de toute façon cet engagement ne dit rien sur l'après-2016.

De plus, la non-fermeture n'exclut pas des « déménagements d'activités », ce qui revient au même en langage PSA, comme pour le centre de recherche de Meudon qui ne ferme pas officiellement mais où les 600 ingénieurs et techniciens doivent partir pour Vesoul ou Vélizy. Ensuite Philippe Varin précise que, si la production dans certaines usines de montage comme Poissy ou Mulhouse diminuait, des études seraient engagées automatiquement pour supprimer

une ligne de production. Du côté des engagements de la direction, c'est donc un zéro pointé.

En revanche les attaques contre les travailleurs, elles, sont bien concrètes.

Pour ce qui est des salaires, ils seraient gelés pendant trois ans, en plus de l'être déjà en 2013, et les rémunérations diminuées avec la disparition de la prime d'ancienneté pour les nouveaux, la diminution de certaines primes, la baisse de la majoration des heures

supplémentaires de 45 à 25 % et les samedis supplémentaires gratuits.

La direction veut imposer plus de flexibilité, géographique avec des mobilités forcées d'un site à l'autre, mais aussi sur les horaires. Elle veut instaurer un système de chômage sur une partie de la journée. En fonction des besoins du patron, les travailleurs pourraient venir pour 4 ou 6 heures par jour au lieu d'avoir une journée entière chômée et passée à la maison. À l'inverse, si la direction le juge utile, elle veut pouvoir aussi introduire « l'overtime », c'est-à-dire la possibilité d'allonger la journée de travail de 10 à 20 minutes, en l'annonçant aux ouvriers concernés deux heures avant la fin de l'équipe. Ainsi les travailleurs ne sauraient plus avec certitude à quelle heure ils

arrêteront le travail et se retrouveraient à la merci de la volonté de la direction. Enfin celle-ci voudrait réduire les congés d'été à trois semaines et imposer de prendre la quatrième semaine fin octobre, une période creuse pour les ventes de voitures.

Tout cela représente un retour en arrière grave, dont le seul objectif est de réaliser 100 millions d'économies par an pour engraisser la famille Peugeot et les autres actionnaires sous prétexte de recherche de compétitivité. Mais les travailleurs de PSA montrent à travers leur mobilisation qu'ils ne comptent pas laisser faire sans réagir. Un nouvel appel à débrayer était donc lancé par la CGT dans toutes les usines du groupe pour le jeudi 3 octobre.

Correspondant LO

• PSA – Aulnay

La mobilisation continue

Depuis la mi-septembre, la mobilisation a repris à l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois, qui doit fermer en 2014, car les solutions promises par la direction pour reclasser les travailleurs sont très largement insuffisantes.

Plusieurs assemblées générales de centaines de travailleurs se sont tenues ces dernières semaines. Mercredi 18 septembre, 100 salariés de l'usine sont allés au siège du groupe, avenue de la Grande-Armée, manifester leur mécontentement. Ils ont obtenu l'engagement qu'un représentant de la direction centrale de PSA viendrait à Aulnay recevoir une délégation élue par les travailleurs mobilisés. Rendez-vous était pris pour le vendredi 26 septembre. La veille, jeudi, plusieurs centaines de travailleurs se réunissaient à nouveau pour préparer la mobilisation



le lendemain, et c'est à 300 qu'ils ont accompagné la délégation devant les bureaux de la direction. La délégation a défendu les revendications des ouvriers, en particulier l'attribution d'une indemnité supplémentaire de 20 000 euros pour tous ceux, et ils sont nombreux, à qui PSA ne

propose aucun reclassement.

Car la réalité est bien celle-là. Pour l'instant, sur les 300 reclassements promis à la SNCF, la RATP et ADP, seuls quatre CDI ont été signés avec la SNCF, moins de 20 à la RATP et aussi peu à ADP. Le représentant de la direction a promis une réponse en

octobre, sans préciser la date.

Les travailleurs réclament aussi un rendez-vous avec la direction départementale du travail pour discuter des quelque 1 200 travailleurs qui restent à Aulnay. Ni le patron ni l'État n'ont fini d'entendre parler de ceux d'Aulnay.

Correspondant LO

• PSA – Trémery (Moselle)

Le contrat antisocial ne passe pas

Mercredi 25 septembre, plus de 250 travailleurs de l'usine PSA de Trémery ont débrayé au changement d'équipe à l'appel de la CGT, de la CFTD et de SUD. Ils ont ainsi montré leur désaccord avec les reculs que Varin veut imposer à tous les salariés du groupe, tant au niveau des payes que des conditions de travail.

Dans cette usine de

4 000 travailleurs qui fabrique des moteurs – essentiellement des diesels pour tout le groupe PSA – il n'y avait jamais eu un aussi gros débrayage. Il faut dire que le syndicat SIA (successeur de la CFT et de la CSL) conserve une influence majoritaire. Dans l'usine, les pressions ont été nombreuses pour ne pas faire grève ni venir au rassemblement

à la porte, où la direction était en nombre avec huissier.

Cela n'a pas empêché la manifestation du mécontentement, il s'agit du troisième débrayage en dix jours. Lundi 16 septembre déjà 200 travailleurs débrayaient à l'appel de la CGT et de SUD. Ils étaient 120 lors de la journée organisée sur le groupe du mercredi 18 à

l'appel des mêmes syndicats.

En soi, le dernier débrayage est un succès. Tous ceux qui y ont participé sont bien conscients qu'il faudra autre chose pour faire reculer Varin, mais en tout cas ils ont montré leur refus face à cette nouvelle attaque antiouvrière.

Correspondant LO

• Heuliez

(Deux-Sèvres)

Sauver l'outil, ou les ouvriers ?

Le tribunal de commerce de Niort a prononcé lundi 30 septembre la liquidation de l'entreprise de carrosserie Heuliez de Cerisay, dans les Deux-Sèvres, lui accordant cependant un mois de délai pour trouver une solution.

Nous ne laisserons pas « les prédateurs ou vautours dépecer Heuliez : pas de ça sur le territoire Poitou-Charentes », s'est indignée Ségolène Royal, la présidente de la région, faisant mine ainsi d'oublier ce qui advint, par exemple, du matériel de New Fabris, à Châtelleraut, en 2009, vendu à l'encan après la liquidation de cette entreprise... et des 366 emplois d'alors ! Elle annonce la création d'une société d'économie mixte (SEM) dans laquelle le conseil régional apporterait 650 000 euros, soit 85 % du capital, en attendant d'hypothétiques commandes, qui pourraient peut-être venir de Volkswagen, mais rien n'est moins sûr.

Ce serait encore de l'argent public injecté, après les cinq millions versés en 2009 par la région, auxquels se sont ajoutés dix millions d'aides de l'État, ce qui n'avait pourtant pas empêché les prédateurs de dépecer l'usine ! Celle-ci, qui comptait encore 1 500 salariés à l'époque, était passée entre les mains de différents repreneurs qui s'étaient empressés de la revendre par morceaux, laissant à chaque fois des ouvriers sur le carreau. Heuliez SA ne compte plus à présent que 287 salariés, qui vont être licenciés le 31 octobre.

Si la SEM annoncée voit le jour, seuls quinze d'entre eux seraient réembauchés pour assurer « le maintien de l'outil de travail », un outil « de grande qualité, qui a de la valeur et que la région revendra s'il n'y a pas de débouché industriel », a ajouté la présidente de la région, qui se félicite de sauver les machines. Quant à sauver les emplois, ce n'est pas une priorité... royale.

Correspondant LO

• Kem One

Les travailleurs face aux vautours capitalistes

Jeudi 26 septembre, 350 travailleurs de Kem One de Saint-Fons, Balan, Fos-sur-Mer et Lavera, soutenus par des délégations d'usines lyonnaises de la chimie, ont manifesté à Lyon, du siège de Kem One au tribunal de commerce, qui devait décider du repreneur.

L'entreprise a été placée en redressement judiciaire il y a six mois, après avoir été mise en faillite par le repreneur Gary Klesch, bien connu pour ses agissements similaires ailleurs. Cet ex-pôle vinylique d'Arkema, qui lui avait été cédé pour 1 euro, a été vidé de sa trésorerie au bout de neuf mois, avec un lourd passif de créances pendant que les comptes offshore de Gary Klesch se remplissaient.

Ce sont 1 300 travailleurs qui sont menacés de perdre leur emploi sur les quatre sites, mais bien plus en réalité car d'autres usines chimiques dépendent, en amont et en aval, de Kem One.

Après de multiples tractations, Gary Klesch accepterait de céder pour 1 euro l'ensemble de Kem One, c'est-à-dire aussi la transformation du PVC, une partie qu'il voulait conserver car elle est rentable: l'ensemble emploie 2 600 salariés.

Il y a trois projets de reprise: un est proposé par la CGT, qui

serait piloté par l'État (par le biais de la BPI), avec comme actionnaires Total, Arkema et le pétrolier Lyondell Basel. Les deux autres viennent de fonds d'investissement américains: Open Gate Capital et Sun European Partners, dont l'un des deux a déjà sévi à Lee Cooper. Ces fonds demandent que les plus gros créanciers (Total, Arkema et EDF) passent l'éponge sur les 140 millions d'euros qui leur sont dus et que les 90 millions dus aux petits fournisseurs soient remboursés sur une longue durée.

C'est pour permettre ces tractations et finaliser les projets de reprise que le tribunal a reporté sa décision au 12 décembre, tout en prolongeant le redressement judiciaire de six mois.

Les travailleurs n'ont vraiment pas confiance dans les deux fonds d'investissement qui, l'un et l'autre, voudraient supprimer environ 130 emplois et négocier un «pacte de compétitivité». Qu'est-ce qui prouve qu'ils ne vont pas, eux aussi, rafler tout l'argent avant de fermer? Et les salariés, après avoir été bradés par Total et Arkema, sont souvent sceptiques quant à la possibilité de les voir s'impliquer dans une solution de reprise. Quant à l'État, les exemples de Petroplus, Florange et bien d'autres laissent au minimum méfiant



quant à sa volonté d'accepter le projet présenté par la CGT. En réalité, dans les négociations, le ministère de l'Industrie fait le maximum pour préserver le groupe Arkema et ses actionnaires de toute obligation.

Total et Arkema sont pourtant responsables de la situation actuelle. Ce serait à eux de la régler, car ils ont les moyens de réintégrer les activités de Kem One, ou de financer toute autre solution afin de garantir tous les emplois. Mais cela, il faudra que les travailleurs de Kem One, Total et Arkema le leur imposent.

Correspondant LO

• Vencorex – Pont-de-Claix (Isère)

Contre les plans patronaux

Une première mobilisation

Le chlore est à la base des productions de la plate-forme chimique du Pont-de-Claix depuis sa création durant la Première Guerre mondiale pour fournir des gaz de combat. Malgré les suppressions d'emplois incessantes, le site emploie encore aujourd'hui, avec les sous-traitants et les entreprises extérieures qui y interviennent, environ un millier de travailleurs.

Vencorex, société à capitaux thaïlandais et suédois, est la plus importante entité de la plate-forme chimique du Pont-de-Claix après le démantèlement progressif de ce qui fut durant des dizaines d'années l'entreprise Rhône-Poulenc.

Mais l'inquiétude a grandi ces derniers mois en raison du renoncement de la direction à

un certain nombre d'investissements dans la chaîne du TDI (isocyanates), dont dépendent les deux tiers de l'activité de la plate-forme. Aujourd'hui, bien des travailleurs sont convaincus que «les patrons veulent fermer la boîte» d'ici deux ou trois ans. Cette idée a été renforcée par le comité central d'entreprise qui s'est tenu mardi 24 septembre. Une quarantaine de salariés s'y sont rendus à l'appel de la CGT, sans obtenir en effet quoi que ce soit de neuf, la direction reportant encore ses annonces «stratégiques» au mois de novembre prochain.

Alors même que les pouvoirs publics ont récemment voté d'importantes subventions dans le cadre du renouvellement du plan de prévention des risques, tout indique que plusieurs ateliers sont

d'ores et déjà dans la ligne de mire de la direction. Leur production de chlore est pourtant indispensable à la plupart des secteurs du site.

Jeudi 26 septembre au soir, la CGT appelait à trois heures de grève sur l'ensemble des équipes, c'est-à-dire jusqu'au samedi 28. Elle fut suivie de façon diverse selon les ateliers mais en bloquant quand même tout ou partie de la production. Toujours à l'appel de la CGT, le vendredi 27, une trentaine de personnes se sont rassemblées et ont bloqué l'entrée des camions trois heures durant, ce qui a permis d'alerter la presse sur la menace qui plane sur les travailleurs.

Face aux plans de la direction, ces réactions constituent un premier coup de semonce.

Correspondant LO

• Famar Lyon – Saint-Genis-Laval (Rhône)

Quatre jours de grève

Le 17 septembre, la direction de Famar Lyon annonçait son projet de dénoncer tous les accords et usages dont les salariés de cette entreprise pharmaceutique bénéficiaient. Des accords et usages qui avaient été arrachés au fil des ans par les travailleurs, à l'époque où l'usine appartenait à Rhône-Poulenc puis à Aventis.

En 2004, l'usine de Saint-Genis-Laval avait été cédée pour deux euros à la famille Marinopoulos, propriétaire du groupe Famar, spécialiste dans ce type de rachat et qui possède plusieurs usines en Europe. À l'époque, non seulement Famar n'eut rien à déboursier, mais le groupe bénéficia d'une enveloppe pour les investissements, et d'un chiffre d'affaires garanti pendant deux ans. Aujourd'hui, ces garanties arrivent en bout de course et Famar veut continuer à s'enrichir sans rien déboursier, mais en s'en prenant aux salariés, en infligeant une coupe sévère aux acquis sociaux.

Pour ce faire, la famille Marinopoulos a recruté une direction de choc, qui a multiplié ces derniers temps les sanctions contre les travailleurs. Cependant, elle aurait voulu les convaincre qu'il fallait accepter une baisse des salaires et une dégradation importante des conditions de travail. Pour cela, elle a organisé des réunions atelier par atelier et n'a cessé de souffler le chaud et le froid. Elle a expliqué, d'une part, qu'elle avait décidé de

supprimer certaines fabrications pas assez rentables à son goût, d'autre part, qu'il y avait potentiellement des commandes importantes en perspective à condition d'accepter l'inacceptable. Bref, le chantage patronal habituel à l'emploi.

Mais, même si les travailleurs de Famar sont inquiets pour leurs emplois, c'est par la grève qu'ils ont répondu à ces attaques contre leurs acquis. La production a été complètement bloquée pendant quatre jours à partir du lundi 23 septembre. Tous les jours, des assemblées générales de grévistes réunissaient la quasi-totalité des ouvriers de production.

Pour l'instant, la direction reste sur ses positions. Les travailleurs aussi, car même si l'assemblée générale a décidé de suspendre la grève en fin de semaine, un nouvel appel à la grève a été lancé pour mercredi 2 octobre en vue de la réunion du comité d'entreprise devant entériner la casse du statut social des salariés.

Les travailleurs de Famar n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

• Hôtel Park Hyatt – Paris La lutte des femmes de chambre a payé

Les dizaines de femmes de chambre, valets de chambre et autres employés travaillant à l'hôtel de luxe Park Hyatt Paris-Vendôme, qui étaient en grève depuis le 20 septembre, ont obtenu une grande partie de leurs revendications. C'est une grande première et un encouragement pour tous les autres salariés de ce palace dans lequel des femmes de chambre sont payées entre 800 et 1 200 euros pour faire le ménage dans des suites à 7 000 ou 16 000 euros la nuit.

Ces salariés employés par une entreprise sous-traitante, la Française de services, ont obtenu une augmentation de salaire sous forme de prime comprise entre 150 et 250 euros brut par mois, un 13^e mois, la suppression de la clause de mobilité, le passage à temps plein de sept salariés à temps partiel, la suppression des contrats en dessous de six heures par jour, et le paiement des heures supplémentaires qui pouvaient en effet ne pas être payées du tout pendant des mois, voire des années. La Française de services laisserait la place à un nouveau prestataire, qui mettrait en place ces nouvelles dispositions.

Le groupe Hyatt fait semblant de ne pas être concerné par ce conflit. Mais c'est bien lui qui choisit les sous-traitants les plus « intéressants »... c'est-à-dire les moins chers. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les salariés demandaient leur intégration directement dans le groupe Park Hyatt, ce qu'ils n'ont pas obtenu, du moins pour l'instant. En effet, toutes et tous sont encouragés par cette lutte et son issue, et n'ont pas l'intention de se laisser faire à l'avenir si les accords n'étaient pas respectés.

Dans ce secteur de l'hôtellerie de luxe, où les patrons ont coutume « d'utiliser la force et d'imposer la dictature », pour reprendre les mots employés par une femme de chambre déléguée syndicale, montrer qu'il est possible de relever la tête est déjà en soi une victoire pour tous.

Aline RETESSE

• Crédit agricole

Un accord de mobilité de l'emploi... pour supprimer encore plus d'emplois

Le Crédit agricole CIB (Cacib), la banque de financement et d'investissement du Crédit agricole (CA), vient de signer avec la CFDT, le SNB (Syndicat national des banques) et la CFTC un accord de trois ans applicable dès le 1^{er} septembre sur la mobilité de l'emploi. Ces syndicats se sont félicités d'un accord « protecteur » de l'emploi... Le CA est la troisième banque française, après la Société générale et Natixis, à avoir ainsi signé un accord qui s'appuie sur l'ANI, la loi dite de « sécurisation de l'emploi ».

En terme de sécurité des emplois, comme on pouvait s'en douter, les salariés de Cacib ont tout à craindre de cet accord. La direction, par l'intermédiaire du responsable des relations sociales, est on ne peut plus claire : « Nous voulons un maximum de souplesse dans la gestion de l'emploi. » Et, en l'occurrence, souplesse rime avec

rapidité. À partir du moment où il aura été informé de la modification de son poste, le salarié aura huit jours pour invoquer d'éventuelles contraintes personnelles et familiales, puis un mois pour accepter ou refuser le poste qu'on lui propose. En un mois donc, il devra choisir entre un poste qui ne lui convient pas forcément au CA

ou Pôle emploi !

Personne, chez Cacib, ne s'étonne de la rapidité avec laquelle la banque a saisi l'opportunité offerte par l'ANI. En effet le Crédit agricole (160 000 salariés dans le monde) taille dans ses effectifs, comme les autres banques d'ailleurs. En 2011, il a annoncé la suppression de 2 350 postes, dont 850 en France. Il a vendu sa filiale grecque Emporiki, son courtier asiatique CLSA à la société chinoise Citics, et s'est séparé de sa société de Bourse Cheuvreux, vendue au courtier Kepler, qui n'a repris que 20% des 700 salariés. La dernière mesure, fin 2013, est un dispositif de retraite anticipée pour les

salariés proches de la retraite. Pour le moment, les salariés qui vont pouvoir partir en retraite avec une prime améliorée, ou partir plus tôt avec un congé de fin de carrière, sont dans l'ensemble satisfaits. Mais tous sont bien conscients que, pour ceux qui restent, les années à venir ne seront pas roses. Car il semble clair que tous les départs ne seront pas remplacés, puisque la direction ne cache pas que son but est de faire des économies.

En effet, quand le Crédit agricole parle de mobilité d'emploi, il faut comprendre économies et mobilité vers la sortie, tout cela à l'aide de la loi ANI.

Correspondant LO

• Plate-forme téléphonique Pôle emploi de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis)

Les chiffres de la direction et ceux qui nous intéressent

Ces dernières semaines, différents chiffres et statistiques concernant Pôle emploi ont fait couler beaucoup d'encre. Après ceux concernant le nombre de demandeurs d'emploi par conseiller suivant les régions, le gouvernement, qui a fait mine de voir dans les signes de la reprise la prétendue baisse des chiffres du chômage pour le mois d'août.

Sur le terrain, à la plate-forme téléphonique où tous les appels aux 3949 – le numéro d'appel de Pôle emploi – sont traités, cette avalanche de chiffres ne suscite pas les mêmes commentaires. La baisse du nombre de chômeurs ? Un tour de passe-passe en grande partie lié à un « bug » :

80 000 demandeurs d'emplois ont été radiés ainsi des listes au même moment. Les salariés de la plate-forme ont d'ailleurs eu beaucoup d'appels de personnes ne comprenant pas pourquoi elles étaient radiées alors qu'elles s'étaient actualisées par Internet et avaient même obtenu leur attestation d'actualisation.

Le « suivi privilégié », accordé aux chômeurs qui en ont le plus besoin, est mis en avant par la direction pour justifier le nombre aberrant de demandeurs d'emploi qu'un conseiller est censé aider. Mais c'est une vaste fumisterie. Certes, il y a eu 2 000 embauches à Pôle emploi depuis l'an dernier.

Mais ce chiffre est dérisoire par rapport aux besoins, et les conditions de travail et de formation des nouveaux venus ne leur permettent pas de traiter au mieux certains dossiers, ni de faire face aux retards accumulés pour le traitement des demandes d'allocations.

Quant aux chiffres qui figurent sur la fiche de paie, déjà bien dérisoires, la direction veut les revoir à la baisse, en commençant par retarder le changement de coefficient des nouveaux embauchés, pour ensuite étendre cette mesure à tous. Les heures de formation attribuées aux salariés qui doivent gérer, sans avoir les moyens

d'y répondre des situations de plus en plus difficiles sont bien insuffisantes. Les salariés de la plate-forme constatent aussi chaque jour le grand nombre de licenciements de la part de patrons grands et petits qui s'arrangent pour licencier des travailleurs pour faute lourde après dix ans de travail, ou qui utilisent la rupture conventionnelle pour s'en débarrasser à moindre coût, ou encore qui les forcent à démissionner.

Un autre chiffre devra augmenter à l'avenir : celui des travailleurs décidés à ne plus s'en laisser compter.

Correspondant LO

• Annecy (Haute-Savoie)

Non à la répression patronale !

Vendredi 27 septembre, 200 manifestants se sont rassemblés devant le palais de justice d'Annecy : ils étaient venus soutenir deux responsables de l'Union départementale CGT de Haute-Savoie, ainsi que trois salariés de l'entreprise Armatures savoyardes qui passaient en jugement de correctionnelle ce jour-là, suite à une plainte pour « diffamation » et « atteinte à l'honneur et à la considération de l'entreprise ».

Le patron de cette PME de Rumilly n'avait pas supporté qu'en janvier 2013, à la

demande de salariés, la CGT dénonce publiquement dans un tract les pratiques utilisées : non-paiement des heures supplémentaires, non-déclaration des accidents du travail, non-respect des durées légales de travail et des repos obligatoires, injures, entraves aux délégués, etc. Les griefs des ouvriers ne manquaient donc pas et avaient été dénoncés dans un reportage de France 3 Alpes. C'est pourquoi d'ailleurs les journalistes et même le cameraman de France 3 sont également accusés dans ce procès.

Le jugement sera rendu le 11 octobre, mais tous les militants ouvriers présents au rassemblement du 27 septembre sont conscients qu'il faut continuer et amplifier la mobilisation contre des patrons qui se croient de plus en plus tout permis et tous ceux qui les soutiennent. Beaucoup comptent d'ailleurs aller au rassemblement national CGT, le

5 novembre à Roanne, soutenir cinq militants CGT poursuivis, eux aussi, comme des criminels pour leur activité syndicale.

Correspondant LO



• Continental

Un arrêt de la Cour de cassation contre les licenciements

Le 24 septembre, la Cour de cassation a rendu un arrêt déclarant que les quelque 400 licenciements prononcés par Continental dans son usine de Rambouillet en 2009 étaient dépourvus de raison économique, confirmant ainsi la décision de la cour d'appel de Versailles du 24 novembre 2011.

En 2009, la direction de l'usine Continental de Rambouillet, qui fait partie de la branche Automotive, une des deux branches du groupe Continental avec la branche Pneumatique, mettait en route un plan de licenciements de 382 personnes, sous prétexte de difficultés économiques et de sauvegarder la compétitivité. C'étaient les mêmes prétextes invoqués par la direction de Continental, au même moment, pour fermer en France les usines d'Asnières dans les Hauts-de-Seine et de Clairoix dans l'Oise, sans parler de l'usine de Stöcken près de Hanovre, en Allemagne.

Quarante salariés licenciés de Rambouillet ont décidé

de contester devant la justice, avec l'appui du syndicat FO, ces licenciements prétendument économiques. Le conseil des prud'hommes leur donnait raison et la cour d'appel de Versailles condamnait Continental à verser des dommages et intérêts à ses salariés pour licenciement « sans cause réelle et sérieuse ». Elle affirmait aussi que la justification économique des licenciements ne pouvait se baser sur la situation de la seule usine de Rambouillet, ni même de l'ensemble des usines de Continental France de la même branche: elle devait être examinée au niveau de l'ensemble de la branche internationale du groupe Continental, à laquelle la petite usine de Rambouillet

était rattachée. La cour d'appel constatait d'ailleurs la bonne santé économique de cette branche, avant et après les licenciements économiques prononcés.

La Cour de cassation a été plus loin et vient de rendre un arrêt dit « de principe », en établissant une règle qui devrait valoir aussi pour tous les groupes industriels. En effet elle a constaté « qu'aucune indication chiffrée précise sur la dégradation effective des comptes de la branche du secteur d'activité multimédia à laquelle appartenait la société Continental Automotive France n'avait été apportée par l'employeur ». Elle a donc rejeté la demande de Continental de casser le jugement de la cour d'appel.

Son arrêt est tombé au moment même où les dirigeants de Continental annonçaient avec arrogance leur décision de faire appel du jugement accordant des dommages et intérêts aux

licenciés de Clairoix.

Un tel jugement signifie que, si un groupe veut licencier mais s'abstient de justifier les raisons économiques au niveau de l'ensemble de ses usines ou sites relevant de la même activité, ces licenciements devront être déclarés sans cause réelle.

Bien sûr, ce n'est ni une décision de justice ni même une jurisprudence qui pourra empêcher les groupes capitalistes de continuer à licencier à tout-va. Sans la lutte des travailleurs de Continental, il n'est pas certain que la justice ait rendu de tels jugements. Mais, dans le contexte des attaques tout azimut, des facilités offertes aux patrons de licencier à leur guise par le gouvernement, cette jurisprudence peut être un point d'appui pour les travailleurs, renforcés ainsi dans leur bon droit, pour s'opposer de toutes leurs forces aux attaques patronales.

Paul SOREL

• Goodyear Amiens

Protestez, vous passerez au tribunal

Quatre salariés de l'usine de pneumatiques Goodyear d'Amiens comparaissent lundi 16 septembre devant le tribunal correctionnel de Nanterre pour « violences aggravées sur dépositaire de l'ordre public » lors de la manifestation du 7 mars 2013 à Rueil-Malmaison, en région parisienne, devant le siège social du groupe.

Le jugement a été renvoyé en février, mais ces quatre ouvriers encourent jusqu'à trois ans de prison pour avoir participé, avec plusieurs centaines d'autres salariés, à un rassemblement de protestation contre la fermeture de leur usine. Lors de cette journée, les CRS et les ouvriers avaient échangé gaz lacrymogènes et projectiles divers, qui avaient fait plusieurs blessés de part et d'autre.

Le gouvernement et le ministère de l'Intérieur veulent voir la colère des ouvriers sanctionnée. Mais que les CRS soient utilisés systématiquement pour distribuer les coups de matraque aux salariés qui luttent contre leur licenciement semble pour eux une évidence.

Quant à envisager de condamner la violence patronale, la question n'est pas posée. Pourtant, les conditions de travail imposées par les actionnaires de Goodyear ont longtemps maintenu la moyenne des accidents du travail à un par jour dans l'usine d'Amiens. L'entreprise est aussi dénoncée par le syndicat CGT pour avoir utilisé des produits particulièrement cancérigènes. Afin de réaliser encore plus de bénéfices, les patrons du groupe ont programmé la fermeture de l'usine. Près de 1 200 salariés et au moins autant d'ouvriers d'entreprises sous-traitantes sont concernés par cette violence patronale massive, considérée comme normale par le gouvernement et nombre de commentateurs.

Correspondant LO

• SNCF – Accident de Brétigny

L'enquête commence... À quand les solutions ?

À la radio, lors d'une récente interview, Guillaume Pépy, président de la SNCF, reconnaissait à propos de l'accident de Brétigny: « Oui, il y a une faute », ajoutant en forme d'excuse: « Elle n'est pas intentionnelle. »

Mais Guillaume Pépy ne peut contester les faits, faits qui figurent parmi les causes, même indirectes, de cet accident: espacement de plus en plus long entre deux visites de sécurité du matériel; contrôles qui ne se font plus suffisamment de façon préventive; 236 essieux au moins classés comme défectueux mais montés sur des rames appelées à circuler; failles dans la maintenance et l'entretien du matériel, faute de moyens financiers et humains. Car ainsi se traduit la politique d'économies de la SNCF – elle, bien intentionnelle –, qui a forcément pour corollaire la prise de risques en matière de sécurité.

La direction SNCF sait qu'elle n'est pas blanche. On en a la preuve par le rappel fait par écrit cet été à certains cheminots considérés comme trop bavards: consignes de silence

afin de ne pas nuire à l'image de la SNCF; interdiction de divulguer des informations; secret professionnel. Ce serait pourtant bien la moindre des choses que les usagers comme le personnel du chemin de fer soient parfaitement informés de la façon dont se fait l'entretien du matériel et de l'importance des moyens humains consacrés à ces tâches. Et s'il y a quelque chose qui n'a rien de secret, c'est bien la façon dont, depuis des années, la direction SNCF mène sa politique de rentabilité et de compétitivité.

Pépy comme tous les hauts cadres ayant pour tâche de faire appliquer sa politique expliquent que la compétitivité impose des économies, à coups de suppressions de postes et de restrictions sur l'ensemble des tâches nécessaires pour faire fonctionner les trains dans de bonnes conditions: sur les travaux d'entretien des voies, des caténaires, des aiguilles, du renouvellement des ballasts, sans parler du parc vieillissant du matériel roulant, voitures, wagons et locomotives.

À Brétigny, ce n'est pas seulement un boulon rouillé ou absent et une éclisse défailante



qui ont fait sept morts et des dizaines de blessés. Ces problèmes avaient d'ailleurs été signalés, mais les pièces n'avaient pas été changées. En dernier ressort, c'est la façon dont la maintenance des installations, leur entretien sont assurés qui est en cause. Et cela relève directement de la responsabilité de la direction de la SNCF ainsi que de celle de RFF (propriétaire des voies depuis 1996).

Aujourd'hui, une enquête est diligentée. Mais elle ne remplacera pas les mesures

d'urgence qu'il faudrait imposer à la direction: l'embauche immédiate du personnel suffisant pour effectuer les contrôles nombreux et fréquents sur l'ensemble des installations et du matériel; la mobilisation immédiate des sommes nécessaires pour procéder à tous les investissements d'entretien, de maintenance et de renouvellement des matériels. Et assez de la politique criminelle d'économies à tout-va sous prétexte de rentabilité du chemin de fer!

Lucienne PLAIN

• Guadeloupe

Mobilisation contre un nouveau procès colonial

Jean et Martin Huyghues-Despointes, deux associés de la société Sofhyper, ont assigné le syndicat CGTG (CGT de Guadeloupe) et un délégué du personnel de l'hypermarché Carrefour Milénis, devant le tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre. Les Despointes accusent la CGTG de les avoir diffamés dans un tract distribué au centre commercial Milénis. Ce tract dénonçait les licenciements auxquels les Despointes veulent procéder. Il rappelait que la fortune de cette famille de « békés » – les descendants des planteurs esclavagistes des Antilles – s'est bâtie sur la traite négrière, l'économie de plantation et l'esclavage salarié. Aussi, écrivait la CGTG, quand bien même l'entreprise des Despointes serait en difficulté – ce qui est loin d'être avéré –, ils n'auraient qu'à prendre sur leur fortune personnelle pour y faire face.

Derrière les poursuites en diffamation, il s'agit pour les Despointes d'intimider la CGTG et ses militants. De tels procès sont chose courante aux Antilles françaises, notamment contre les militants syndicaux. En 2010, le riche béké martiniquais Jean-François Hayot avait ainsi attaqué la secrétaire générale de la CGTM, Ghislaine Joachim-Arnaud, pour « incitation à la haine raciale et provocation à la discrimination ». À la suite d'une mobilisation, elle avait été relaxée en 2012. La démarche de Despointes est similaire : il s'agit d'intimider la CGTG et ses militants. Comme l'écrivent nos camarades de l'organisation trotskyste antillaise Combat ouvrier (UCI) : « Avant, les maîtres blancs torturaient les esclaves révoltés ; ensuite ils faisaient tirer sur les travailleurs. Aujourd'hui ils font des procès. Mais c'est la même hargne, la même haine contre les pauvres qui les animent ! La même haine de classe ! »

Un rassemblement était organisé pour le procès, devant le tribunal de Pointe-à-Pitre jeudi 3 octobre à 14 h.

• Cour des comptes

À l'assaut des finances des collectivités

La Cour des comptes publie régulièrement des rapports sur les finances publiques et la Sécurité sociale. Sa mission est en effet, si on doit en croire les textes officiels, de « s'assurer du bon emploi de l'argent public et d'en informer les citoyens ». Au mois d'octobre elle doit, pour la première fois, publier un rapport sur les finances locales constituées par les mairies, les conseils généraux et les conseils régionaux. Selon ce qui en a filtré, ce rapport se situe du même côté que tous les autres : du côté du manche.

D'abord, les maires y sont accusés de trop dépenser. Mais ce qui est pointé du doigt par les prétendus « sages », ce sont surtout les dépenses de fonctionnement, et tout particulièrement... les dépenses de personnels. Trop de congés, trop d'employés dit-elle.

Le rapport reproche également aux collectivités locales leur endettement qui, d'année en année, continue à augmenter. En 2012, considérées dans leur ensemble, les administrations locales auraient disposé de 239,4 milliards de recettes pour 242,5 milliards

de dépenses, soit un déficit de plus de 3 milliards d'euros. Mais il n'y a rien d'étonnant à cela !

Depuis des années, côté recettes, les dotations budgétaires que l'État verse aux collectivités n'ont pas cessé de diminuer. De plus la taxe professionnelle versée par les entreprises aux collectivités a été supprimée sans être totalement compensée. Dans le même temps, l'État n'a pas cessé de transmettre certaines de ses responsabilités à ces collectivités. Le Rmi-Rsa et les allocations handicapés ont été transférées aux départements sans totale compensation.

Dans tous les domaines – enseignement, santé, action sociale, logement – l'État s'est défaussé sur les collectivités territoriales. Et cela alors que la crise augmente tous les besoins sociaux de la population. Alors, les conseils généraux et nombre de mairies ont les plus grandes difficultés à équilibrer leur budget et ne le bouclent qu'en recourant à l'endettement.

Certes, il faudrait « s'assurer du bon emploi de l'argent public et en informer les citoyens ». Mais si la Cour des comptes le fait, c'est avec des lunettes déformantes.

Sophie GARGAN

• Immigrés clandestins et marchands de canons

Les deux bouts de la chaîne

Chaque jour des immigrants risquent leur vie pour parvenir en Europe. Treize d'entre eux encore se sont noyés au large de l'Italie, le 29 septembre. Quelques jours avant, plusieurs centaines avaient bravé les barbelés, les fossés et les gardes pour pénétrer dans l'enclave espagnole de Melilla, au Maroc. La vidéo où l'on voit ces jeunes escalader les barbelés dans la nuit rappelle les émeutes de prisonniers désespérés ou pire encore.

Mais cela a lieu ici et maintenant. En permanence, franchissant murs ou détroits, des émigrés essaient de passer. Des milliers d'entre eux y laissent la vie chaque année. La cause est connue : la misère pousse ceux qui le peuvent à tenter d'aller vivre ailleurs.

Face à cela les gouvernements des pays riches, riches entre autres parce qu'ils ruinent le reste du monde, opposent la force. Ils vendent des armes et des systèmes électroniques aux dictateurs

des pays de misère pour qu'ils puissent retenir les candidats au départ. Ils financent des programmes de surveillance des mers comme Eurosur, entretiennent des camps de rétention, etc.

Lundi 30 septembre encore, Hollande visitait avec le président du Mozambique un chantier naval de Cherbourg. Cette entreprise vient en effet de vendre des navires à ce pays d'Afrique de l'Est, dont six vedettes rapides de surveillance des côtes.

Et les mêmes qui traquent des malheureux avec des navires de guerre valant à eux seuls le prix d'un hôpital, les mêmes qui vendent des vedettes ultra modernes à des pays dont la population va pieds nus, les mêmes qui n'ont pas de mots assez doux ni de chéquiers assez remplis pour les marchands de canons, viendront nous dire qu'on ne peut pas accueillir toute la misère du monde.

Paul GALOIS

• Sans-papiers

Un tribunal d'exception pour les sans-papiers... au sein de l'aéroport de Roissy

Mardi 17 septembre, une conférence de presse était organisée par les associations de sans-papiers pour protester contre le transfert à Roissy des deux annexes judiciaires de Meaux (Seine-et-Marne) et de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

Ces deux annexes, qui devraient ouvrir leurs portes à la fin de l'année, sont destinées à juger les sans-papiers loin des regards et surtout loin des manifestations. L'une d'entre elles ouvrirait ses portes dans l'enceinte de la zone d'attente pour personnes en instance (la ZAPI), zone encerclée par des barbelés, où les ressortissants étrangers qui n'ont pas pu montrer un visa en règle sont détenus. L'an dernier, 8 500 ressortissants étrangers ont été retenus dans une ZAPI, dont 80 % à Roissy.

On voit le côté utilitaire d'une telle localisation. La police et la justice pourraient juger les ressortissants au pied de l'avion sans avoir besoin de les déplacer ! C'est ce que l'ancien gouvernement de Sarkozy

avait organisé et c'est ce que les ministres actuels Valls et Taubira s'apprentent à mettre en place.

L'autre annexe, qui juge chaque année 3 000 personnes, serait transférée dans l'enceinte même du centre de rétention administrative (CRA) du Mesnil-Amelot. Ainsi, une fois jugés, les sans-papiers pourront être placés immédiatement en

centre de rétention et conduits tout aussi directement dans l'avion ! Cette annexe a la particularité d'être très peu accessible, ce qui provoque la colère d'Élise Vallois, avocate spécialisée dans le droit des étrangers : « Les droits de la défense ne sont pas respectés. Le tribunal est introuvable et les proches des détenus ne pourront pas venir apporter les pièces

qui manquent. » Et combien de familles se perdront dans ce dédale qu'est l'aéroport ?

Les associations de défense des sans-papiers ainsi que le syndicat des avocats ne baissent pas les bras et appellent à un nouveau rassemblement le 30 septembre pour imposer que le gouvernement remballe son projet

Aline URBAIN

Au sommaire de **Lutte de classe n° 154** (septembre-octobre 2013)

- Relever le drapeau de la lutte de classe du prolétariat
- **Syrie**
La guerre civile et les manigances des grandes puissances
- **Égypte**
Entre dictature militaire et dictature islamiste
- **Turquie**
Erdogan voudrait régler le problème kurde sans satisfaire la population kurde
- **Afrique du Sud**
La classe ouvrière, un an après Marikana
- **Côte d'Ivoire**
Sur la question de la « nationalité » et du « foncier rural »
- **Pakistan**
Des élections « démocratiques » dans une zone de guerre

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro